

RAPPORT ANNUEL 2016

Un port citoyen ouvert sur le monde

LAISSEZ-VOUS SÉDUIRE PAR LE PORT AUTONOME DE LIEGE

Table des matières

1. Introduction

2. Le Port autonome de Liège

- 2.1. Mission
- 2.2. Gestion
- 2.3. Conseil d'administration
- 2.4. Direction et les différents services
- 2.5. Contrôle
- 2.6. Rémunération des administrateurs
- 2.7. Formation des administrateurs
- 2.8. Présentation de nos zones portuaires
- 2.9. Conditions d'installation et de tarification
 - 2.9.1. Conditions d'installation
 - Contrat de concession
 - Autorisation précaire
 - Autorisation pour opérations isolées
 - 2.9.2. Tarification

3. Bilans des activités 2016

- 3.1. Bilans statistiques
 - 3.1.1. Considérations sur les trafics – Rapport détaillé des activités 2016
 - 3.1.2. Evolution du tonnage global des ports publics
 - 3.1.3. Nombre de bateaux et tonnages par port
 - 3.1.4. Tonnage par catégories de marchandises
 - 3.1.5. Trafic fluvial par régions d'origine
 - 3.1.6. Trafic fluvial par régions de destination
 - 3.1.7. Tonnage moyen par bateau
 - 3.1.8. Tonnage moyen par mètre courant de quai ou de rive
- 3.2. Tourisme fluvial
 - 3.2.1. Présentation du port de plaisance
 - 3.2.2. Trafic du Port des Yachts 2016

4. Stratégie de réseaux

5. Bilan financier

- 5.1. Bilan au 31 décembre 2016
 - 5.1.1. Actif
 - 5.1.2. Passif
- 5.2. Compte de résultats au 31 décembre 2016
- 5.3. Affectations et Prélèvements

6. Travaux d'infrastructure

- 6.1. Installations ou aménagements réalisés par les usagers
- 6.2. Travaux subsidiés par le SPW, réalisés par ou pour le compte du Port autonome de Liège
- 6.3. Travaux subsidiés par le SPW dans le cadre du plan Marshall 2.Vert

7. Evénements et Actions de promotion

- 7.1. Démarrage commercial de la plate-forme multimodale Liège Trilogiport
- 7.2. Remise du Prix de la Communication de l'Entreprise
- 7.3. Evénements 2016 jalonnant la promotion du Port autonome de Liège
 - 7.3.1. Participation du Port autonome de Liège au cours de l'année 2016
 - 7.3.2. Accueil au Port autonome de Liège au cours de l'année 2015
 - 7.3.3. Rencontre de la presse
 - 7.3.4. Visites scolaires

8. Symbiose entre économie et environnement

9. Le Port autonome de Liège en quelques chiffres



LAISSEZ-VOUS
SÉDUIRE PAR LE
PORT AUTONOME
DE LIEGE

1. INTRODUCTION

2016 : La croissance à nouveau au rendez-vous !

L'année 2016 confirme une croissance des résultats du Port autonome de Liège. Les chiffres démontrent cette nouvelle progression. Plus que jamais, ce sont la pertinence de ses choix stratégiques et la réussite de sa reconversion qui se concrétisent.

- Un chiffre d'affaires en hausse significative de 2,5 % soit 102.662 € de plus pour atteindre le montant de 4.093.075 € ;
- Une progression remarquable de 40 % du trafic conteneurs qui correspond à 16.197 équivalents vingt pieds (EVP) supplémentaires transportés, avec un total de 56.862 EVP ;
- Les tonnages transportés par la voie d'eau connaissent également une progression de 6 % atteignant le résultat de 15.462.275 tonnes ;
- Le trafic global (eau-rail-route) atteint le montant remarquable de 20.528.896 tonnes (+3 %).

La performance du Port autonome de Liège se confirme au travers de ces diverses augmentations.

Ces remarquables résultats sont atteints grâce aux divers investissements réalisés par le Port autonome de Liège et grâce au dynamisme des entreprises privées concessionnaires du Port autonome de Liège.

Cette croissance constante des activités, depuis plusieurs années, confirme nos choix d'inscrire résolument l'activité portuaire au cœur du secteur économique tout en la valorisant et en la diversifiant.

En 2016, nous pouvons également nous réjouir des premiers développements concrétisés à **Liège Trilogiport**. Soulignons, d'une part, le démarrage des activités du terminal à conteneurs DP World.Liège. D'autre part, Tempo Log Belgium, qui fait partie du prestataire logistique français Tempo One, est le premier occupant du premier hall de la zone logistique de la plate-forme multimodale Liège Trilogiport.



Hall logistique de WDP

Il occupera - par étapes - un bâtiment de 23.000 m² en vue d'y réaliser la logistique d'Alpargatas, le groupe brésilien qui produit les tongs « Havaianas ». Le choix du site de Liège Trilogiport s'est révélé d'une grande évidence de par son accès multimodal et un excellent positionnement géographique. Enfin, cette installation en Wallonie est le fruit d'une collaboration entre le Port autonome de Liège (PAL), l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX), Tempo Log Belgium, WDP, acteur majeur du marché immobilier logistique au Benelux et la SPI.



Tongs «Havaianas»



Inauguration du hall logistique de WDP - Tempo Log Belgium

Concernant l'année 2016, d'autres investissements sont également à mentionner :

Au port de Wandre

De nombreux investissements ont été réalisés au port pétrolier de Wandre dont celui de Gilops Group, société de stockage de produits pétroliers, situé le long de la Meuse à Wandre, qui effectue notamment un stockage APETRA (réserve stratégique de l'Etat).

Le port de Wandre a également en 2016 l'implantation de :

- Group Joly (construction) ;
- Smartvalue, maison-mère de Newpharma, première pharmacie belge en ligne et agissant également comme prestataire opérationnel (logistique, marketing et développement web) pour celle-ci. Newpharma emploie à Liège plus de 80 collaborateurs.

Au port d'Eclatement

Citons les travaux de rénovation et d'agrandissement de Colruyt & de Gamma, deux magasins de dernière génération.

Notons encore en 2016 :

- le lancement des travaux d'évacuation par la voie d'eau du terril du Hénâ (à Flémalle) qui constitue un chantier important pour la région liégeoise. Soulignons la synergie entre diverses entreprises liégeoises pour répondre au mieux à l'appel d'offres pour le transfert des cendres volantes du terril ;
- Le port de Chertal (situé le long du canal Albert à l'entrée de la zone de Chertal) a été remis officiellement au Port autonome de Liège pour gestion ;
- Le développement de la centrale électrique aux pellets des Awirs ;
- L'expérience des projets européens DIPCITY et Connecting Citizen Ports 21 étant très concluante et utile, il a été décidé de poursuivre l'expérience en proposant un projet basé sur les différents types de services qui peuvent être offerts par les ports intérieurs situés en zone urbaine. Ce projet appelé IPSON pour « Inland Port Service Station » est élargi à d'autres partenaires européens (14 au total) ;
- Le soutien du Port autonome de Liège pour les entreprises privées ayant souhaité répondre à l'appel à projets de la Wallonie relatif à l'implantation d'unité alimentée par de la biomasse durable.

Ces nombreux développements confortent le Port autonome de Liège dans sa volonté de poursuivre sa politique d'investissement ambitieuse en étroit partenariat avec le Gouvernement wallon et tous les acteurs du port.

Nous remercions bien évidemment l'ensemble des entreprises concessionnaires du Port autonome de Liège, ainsi que les membres de la MUPoL, qui nous font confiance quotidiennement et dont le dynamisme est un gage de progrès économique pour l'ensemble de notre région.

Ensemble, le Conseil d'administration et l'ensemble des collaborateurs du Port autonome de Liège ont permis en 2016 d'atteindre ses objectifs. Nous remercions particulièrement l'équipe du Port autonome de Liège pour son implication et pour toute l'énergie qu'elle déploie au quotidien pour faire du Port autonome de Liège un acteur économique de poids et un véritable fer de lance de la Wallonie !
Nous vous souhaitons une excellente lecture.

Au nom du Conseil d'administration,

Emile-Louis BERTRAND
Directeur général

Michel FIRKET
Administrateur délégué

2. LE PORT AUTONOME DE LIEGE

2.1. Mission

Etablissement public créé par la loi du 21 juin 1937 modifiée par la loi du 10 janvier 1969 et par le décret-programme du 18 décembre 2003, le Port autonome de Liège gère 33 ports échelonnés le long de la Meuse et du canal Albert et a pour missions essentielles:

- l'exécution, sur les terrains qui lui sont concédés, de tous les travaux d'extension et d'amélioration nécessaires pour l'accomplissement de sa mission;
- l'outillage des ports et la réglementation de leur usage;
- l'entretien, à ses frais exclusifs, de tous les ouvrages du Port autonome de Liège;
- la perception de tous les produits quelconques de l'exploitation des ports, notamment: produits de location des biens meubles et immeubles, perception des péages, des redevances, des droits de quai, des produits de location de terrains et de matériel, de hangars, généralement de tous produits quelconques de l'exploitation des ouvrages compris dans sa circonscription;
- l'octroi de concessions et d'autorisations à des tiers;
- la réglementation, dans les limites indiquées dans les statuts et dans les actes de reprise des ports existants, du mouvement et du stationnement des bateaux ainsi que des questions intéressant la navigation;
- toutes autres opérations qui pourraient être confiées au Port autonome de Liège par arrêtés royaux et du Gouvernement wallon.

2.2. Gestion

Le Port autonome de Liège est administré par un Conseil d'administration dont la moitié des membres est déléguée par la Ville de Liège et les communes qui sont appelées à participer à la gestion, et l'autre moitié par la Wallonie.

Les mandats sont d'une durée de six ans renouvelables par moitié tous les trois ans.

Le Conseil d'administration comprend un président, un vice-président, un administrateur délégué et neuf membres. Le Bourgmestre de la Ville de Liège est de droit président du Conseil d'administration.

Le Directeur général du Port remplit le rôle de secrétaire du Conseil d'administration.

Sièges

Siège administratif

Quai de Maestricht 14, 4000 Liège
T. +32 4 232 97 97
F. +32 4 223 11 09
E. portdeliege@skynet.be
W. www.portdeliege.be
TVA BE 0202.414.452

Ouverture des bureaux: de 8h à 16h30

Siège technique

Port de Monsin
Rue de l'Île Monsin 40, 4020 Liège
T. +32 4 264 02 22
F. +32 4 248 50 39

Ouverture des bureaux: de 8h à 12h et de 12h30 à 15h30

Bureau de police

Port des Yachts (rive gauche de la Meuse, à l'aval du pont Albert 1^{er})
Port des Yachts 1, 4000 Liège
T. +32 4 223 14 04
F. +32 4 223 14 10

Ouverture des bureaux: de 8h à 9h et de 15h à 16h

Capitainerie - Port des Yachts

(rive gauche de la Meuse, à l'aval du pont Albert 1^{er})
T. +32 4 223 14 04
F. +32 4 223 14 10
E. portdeliege@skynet.be - c.marechal@portdeliege.be
VHF canal 23

Ouverture des bureaux:

- du 16 septembre au 14 mai → de 8h à 9h et de 15h à 16h
- du 15 mai au 15 septembre → en semaine: de 8h à 9h et de 15h à 20h
→ le week-end: de 9h à 10h et de 15h à 20h

Sûreté portuaire

Philippe Prijs, Officier de sûreté portuaire
M. +32 496 16 67 17

2.3. Conseil d'administration

Président

Willy DEMEYER

Bourgmestre de la Ville de Liège

Vice-président

Marc GILLIQUET

Directeur - SPW DGO 3 - Département de la Police et des Contrôles à Liège

Administrateur délégué

Michel FIRKET

Premier Echevin et Echevin des Finances, de la Mobilité, du Tourisme, du Patrimoine de la Ville de Liège

Administrateurs

Mehmet AYDOGDU

Conseiller communal de la Ville de Liège

Arnaud DEWEZ

Bourgmestre de la Commune de Dalhem

Serge FILLOT

Bourgmestre f.f. de la Commune d'Oupeye

Louis MARAITE

Conseiller communal de la Ville de Liège

Jean-Claude PHLIPO

Sarah SCHLITZ

Conseillère communale de la Ville de Liège

Sophie THEMONT

Première Echevine déléguée aux fonctions de Bourgmestre de la Commune de Flémalle

Melissa TREVISAN

Conseillère communale de la Ville de Seraing

Corinne WEGIMONT

Conseillère communale de la Ville de Liège

Administrateurs suppléants

Adrien CROISIER

Fabrice DREZE

Conseiller communal de la Ville de Liège

Florence GIET

Cabinet de Monsieur le Ministre J-C Marcourt

Xavier HANNECART

Président du CDH à la Commune d'Oupeye

Franco IANIERI

Premier Echevin de la Ville de Herstal

Roland LEONARD

Echevin des Travaux de la Ville de Liège

Giuseppe MANIGLIA

Conseiller communal de la Ville de Liège

Jacques MARNEFFE

Conseiller communal de la Ville de Liège

Suzanne ROSENBAUM

Conseillère communale de la Ville de Seraing

Laurence THOMASSEN

Daniel WATHELET

Conseiller communal de la Ville de Liège

Commissaires

Ernur COLAK

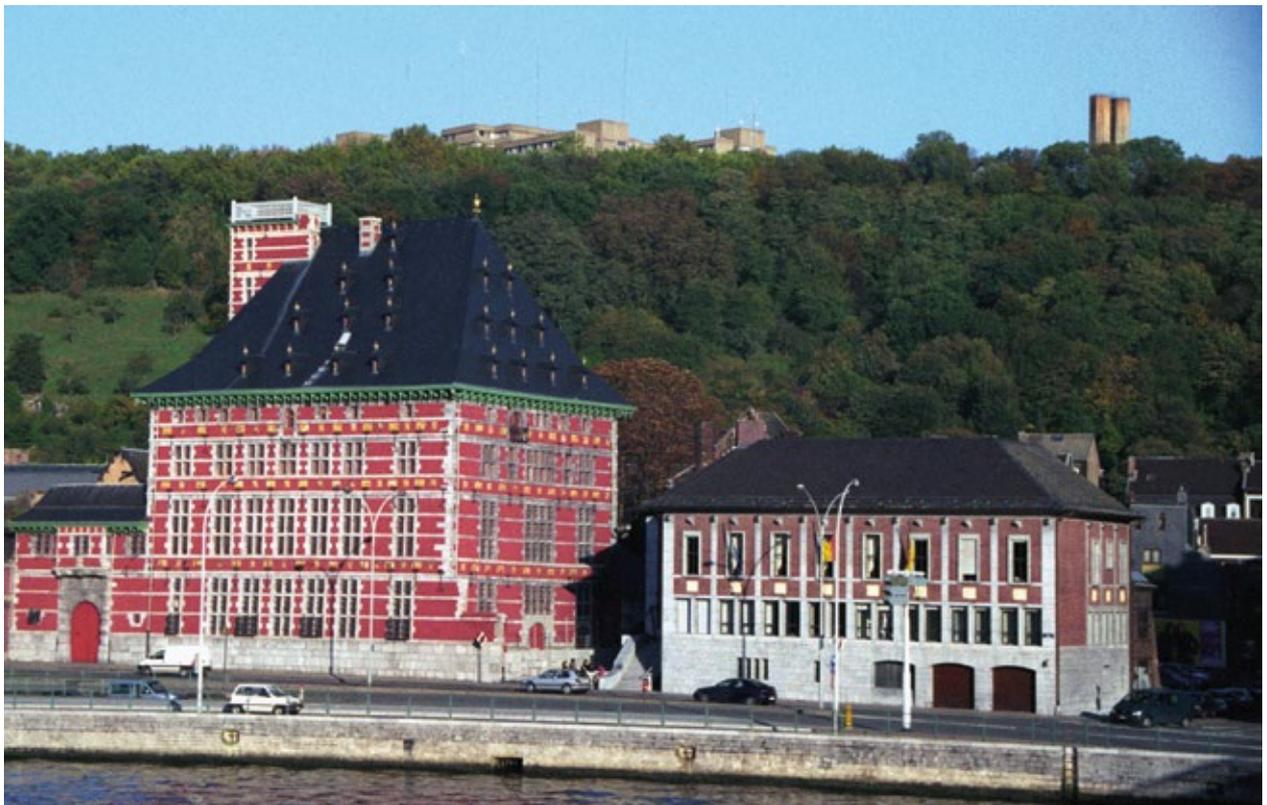
Chef de District, District routier de Liège, DGO 1 – SPW et Conseiller communal de la Ville de Visé

Jérôme DELANAYE

Attaché au Cabinet du Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre des Travaux publics, de la santé, de l'Action sociale et du Patrimoine Maxime Prévot

Philippe ROUSSELLE

Directeur général de la Ville de Liège



© Port autonome de Liège

Direction et les différents services

MAISON DU PORT

Direction générale

Emile-Louis BERTRAND
portdeliege@skynet.be

Service administratif

Pierre SNYDERS
Responsable RH et Affaires générales
Economiste
p.snyders@portdeliege.be

Nicole SACRE
Gestion RH et Affaires générales
n.sacre@portdeliege.be

Claudine LEONARD
Gestion pécuniaire du personnel
c.leonard @portdeliege.be

Secrétariat

Catherine HENRY
Secrétaire de direction
c.henry@portdeliege.be

Nicole BORGS
Agent administratif
n.borgs@portdeliege.be

Dominique WARZEE
Agent administratif
d.warzee@portdeliege.be

Comptabilité

Alain LODRINI
Responsable de service
a.lodrini@portdeliege.be

Marie-Louise GIAMBRA
Agent comptable
ml.giambra@portdeliege.be

Communication

Hélène THIEBAUT
Responsable Communication
h.thiebaut@portdeliege.be

Service économique et commercial

Anne-Sylvie LONNOY
Juriste
as.lonnoy@portdeliege.be

Christine MARCHAL
Juriste
c.marchal@portdeliege.be

Christine CARABIN
Agent administratif – Appui Communication
c.carabin@portdeliege.be

Philippe PRIJS
Statistiques, Etudes économiques et
Correspondant sécurité
p.prijs@portdeliege.be

Service technique

Sandrine RENIER
Agent administratif
s.renier@portdeliege.be

Laura VIGNERY
Agent administratif
l.vignery@portdeliege.be

Sûreté portuaire

Philippe PRIJS
M. +32 496 16 67 17

BATIMENT TECHNIQUE

Service Travaux

Roland ULRICI

Contrôleur des travaux
(Ports de Lanaye à Monsin)
r.ulrici@portdeliege.be

Francis KLIMEK

Contrôleur des travaux
(Ports de Coronmeuse à Statte)
f.klimek@portdeliege.be

Henri JORIS

Agent administratif
h.joris@portdeliege.be

L'équipe du Service Travaux

Giovanni CIROLLI

Marc DEMARET

Patrice DEMARET

Jean-Pierre DEWARD

Julien FAFRA

Benoît GREGOIRE

Patrick HECHTERMANS

Patrick LANGLOIS

Emmanuel LENOIR

Pietro MILITELLO

Alain MODAVE

Béata PIANKA

Sébastien WILHELMY

PORT DES YACHTS

Service Police

Jean RAVAGNAN

Agent de police portuaire
j.ravagnan@portdeliege.be

Marc HURTGEN

Agent de police portuaire
m.hurtgen@portdeliege.be

Bruno DENOMERENGE

Agent de police portuaire
b.denomerenge@portdeliege.be

Port des Yachts – Capitainerie

Christian MARECHAL

Gestionnaire du Port des Yachts
c.marechal@portdeliege.be

2.4. Contrôle

Le Conseil d'administration du Port autonome de Liège et, plus spécialement, les commissaires contrôlent la gestion.

La vérification de la comptabilité se fait par Monsieur le Commissaire de la Ville de Liège et par Messieurs les Commissaires du Gouvernement wallon.

Un compte de « recettes et de dépenses » est transmis annuellement à Monsieur le Ministre des Travaux publics pour être soumis à la Cour des Comptes.

La Cour des Comptes contrôle annuellement la gestion du Port autonome de Liège.

Par ailleurs, par arrêté ministériel du 15 octobre 2015, Messieurs les Ministres Prévot et Lacroix ont désigné Monsieur Vaesen en qualité de Commissaire aux comptes auprès du Port autonome de Liège.

2.5. Rémunération des administrateurs

Président	Indemnité annuelle de 3.340,00 € (indemnité non perçue).
Vice-Président	Jeton de présence de 193,38 € par séance (montant brut) pour le 1 ^{er} semestre 2016. Jeton de présence de 197,25 € par séance (montant brut) pour le 2 ^{ème} semestre 2016.
Administrateur délégué	Indemnité annuelle de 16.286,16 € (montant à 100 %) soit 26.456,88 € (montant brut)
Administrateur	Jeton de présence de 193,38 € par séance (montant brut) pour le 1 ^{er} semestre 2016. Jeton de présence de 197,25 € par séance (montant brut) pour le 2 ^{ème} semestre 2016.

Le montant annuel brut consacré aux Administrateurs et au Vice-Président est de 24.582,60 € pour l'exercice 2016.

2.6. Formation des administrateurs

Au cours de l'année 2016, les administrateurs du Port autonome de Liège ont assisté :

- à la présentation générale du Port autonome de Liège (situation géographique, facilités portuaires, trafics, trimodalité, Liège Trilogiport, stratégie de réseaux...) et des droits et obligations d'un administrateur public ;
- à la présentation de Monsieur Arnaud Lamy, Chargé de mission à la Foncière liégeoise ;
- à la présentation du projet du terril du Hénâ par Monsieur Vincent Lognay, Grands Projets Environnementaux - Manager CIM AHy, de la société Engie Electrabel ;
- aux deux présentations du système de management environnemental par Monsieur Joseph Smitz du Centre environnement de l'Université de Liège ;
- à la présentation de Monsieur Jean-Christophe Botteman, Directeur Supply Chain à ArcelorMittal Gent-Liège au sujet des projets et du potentiel de développement d'ArcelorMittal au niveau portuaire et fluvial dans la région liégeoise.



© SPW Jean-Louis Carpentier - PAL MRW7354

2.7. Présentation de nos 33 zones portuaires

Ci-dessous, le relevé historique des différents arrêtés royaux et ministériels attribuant pour gestion les diverses zones portuaires au Port autonome de Liège.

L'article 38 du règlement organique stipule que le Port autonome de Liège entre en fonction le 1^{er} janvier 1938.

La loi du 21 juin 1937 confie au Port autonome de Liège l'exploitation de l'île Monsin, comportant deux darses. Des arrêtés royaux des 10 mars 1939, 25 novembre 1953, 10 octobre 1956, 4 août 1961, 18 juin 1965, 3 novembre 1971 et 21 octobre 1982 ont modifié la consistance des terrains concédés à l'île Monsin.

L'arrêté ministériel du 13 août 1992 a confié au Port autonome de Liège la gestion de la darse triangulaire située sur le territoire de la Ville de Liège à l'île Monsin. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par l'arrêté ministériel du 8 mai 2008.

Par arrêté royal du 11 janvier 1939, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège, à partir du 1^{er} décembre 1938, l'exploitation du port public de Renory. Par ailleurs, par arrêtés royaux des 29 novembre 1955 et 20 octobre 1956 et par arrêté ministériel du 13 juillet 2001 et du 14 mars 2016, l'exploitation de certains terrains situés à Angleur a été concédée au Port autonome de Liège en vue de l'extension du port de Renory.

Par arrêté royal du 13 août 1940, il a été concédé au Port autonome de Liège, à partir du 28 septembre 1940, l'exploitation du port public de Coronmeuse. Ce transfert a été confirmé par arrêté du Régent en date du 10 novembre 1945. Un arrêté royal du 3 février 1976 a modifié l'étendue des terrains concédés au port de Coronmeuse. D'autre part, par décisions du Conseil communal des 17 janvier 1955 et 23 avril 1956, la Ville de Liège a cédé au Port autonome de Liège certains terrains situés rive gauche du port de Coronmeuse. Un arrêté ministériel du 31 juillet 1996 concède au Port autonome de Liège la gestion d'un terrain supplémentaire situé à l'extrémité aval du bassin de Coronmeuse. Par arrêtés ministériels du 23 octobre 2012, les terrains du port de Coronmeuse, situés rive gauche de la Meuse, en aval du pont Atlas V, ont été d'une part, retirés de la gestion du Port autonome de Liège, et d'autre part, désaffectés et placés en dehors du domaine public de la Région wallonne.

Par arrêté du Régent du 17 octobre 1947, il a été concédé au Port autonome de Liège, à partir du 1^{er} mai 1947, l'exploitation du port public de Sclessin. Les limites concédées de ce port ont été modifiées par arrêtés ministériels des 31 mars 1995, 24 novembre 2009 et 12 septembre 2013.

Par arrêtés royaux des 6 mars 1951, 17 juillet 1953, 27 avril 1957 et 20 août 1964, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion des terrains situés à Souverain-Wandre, rive droite de la Meuse.

Par arrêtés royaux des 14 juillet 1951, 9 décembre 1953 et 29 août 1973, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège l'exploitation du port public de Jemeppe.

Par arrêtés royaux des 8 février 1960, 1^{er} février 1967 et 10 avril 1971, il a été concédé l'exploitation du bassin intérieur de Jemeppe.

Par arrêtés royaux des 6 avril 1954, 23 juillet 1957, 11 mars 1968 et 29 mars 1970, il a été concédé au Port autonome de Liège l'exploitation du port public d'Ivoz-Ramet. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêtés royaux des 21 octobre 1976, 7 octobre 1983, 9 juillet 1984, 10 août 1984, 8 juillet 1985, 19 novembre 1986, 4 février 1988 et par arrêtés ministériels des 9 août 2010 et 23 septembre 2011.

Par arrêtés royaux des 5 mars 1963 et 29 juin 1971, il a été concédé au Port autonome de Liège l'exploitation du port de Seraing ainsi que l'ensemble des nouveaux ouvrages de ce port.

Par arrêté royal du 17 avril 1972, tel que modifié par arrêtés ministériels des 8 décembre 2000 et 14 novembre 2003, il a été concédé au Port autonome de Liège l'exploitation du port des Yachts de Liège. L'étendue de la zone d'eau de ce port public a été modifiée par arrêté ministériel du 24 juin 2014.

Par arrêté royal du 21 avril 1972, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port public d'Ougrée.

Par arrêté royal du 23 juin 1972, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port des Ardennes, à Angleur. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêté royal du 10 juillet 1979 et arrêté ministériel du 3 septembre 1993.

Par arrêtés royaux des 19 janvier 1973 et 16 juillet 1974, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port d'Engis-Ehein. Le port d'Engis a été repris au Port autonome de Liège par arrêté ministériel du 6 mars 2008. Par arrêtés ministériels des 11 janvier 1993, 16 mars 2006, 16 janvier 2013 et 25 septembre 2015, l'étendue des terrains constituant le port d'Ehein a été modifiée.

Par arrêté royal du 31 août 1973, il a été concédé au Port autonome de Liège l'exploitation du port de Flémalle-Haute.

Par arrêté royal du 5 juin 1978, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port d'Argenteau, à Visé. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 11 juin 2007 et 25 septembre 2015.

Par arrêtés royaux des 5 juin 1978 et 26 avril 1984, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion des terrains et du bassin public intérieur de Semeries, à Flémalle ainsi que l'ensemble des nouveaux ouvrages d'aménagement portuaire y réalisés.

Par arrêté royal du 12 août 1981, il a été retiré au Port autonome de Liège, en vue de permettre la réalisation des aménagements routiers s'inscrivant dans le cadre de l'assainissement du site et de la rénovation du port de Renory, la gestion de trois parcelles de terrain de l'Etat situées sur le territoire de la Ville de Liège et de la Ville de Seraing.

Par arrêté royal du 21 août 1981, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port public de Herstal, rive gauche du canal Albert.

Par arrêté royal du 29 juin 1982, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion de l'ancien port public des Croisiers-Chéravoie, à Liège.

Par arrêté royal du 26 avril 1984, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège la gestion d'une bande de terrain de 400 mètres de longueur comprise entre les ports d'Ougrée et de Renory.

Par arrêté ministériel du 26 novembre 2008, il a été concédé au Port autonome de Liège la gestion du port de Hermalle-sous-Huy.

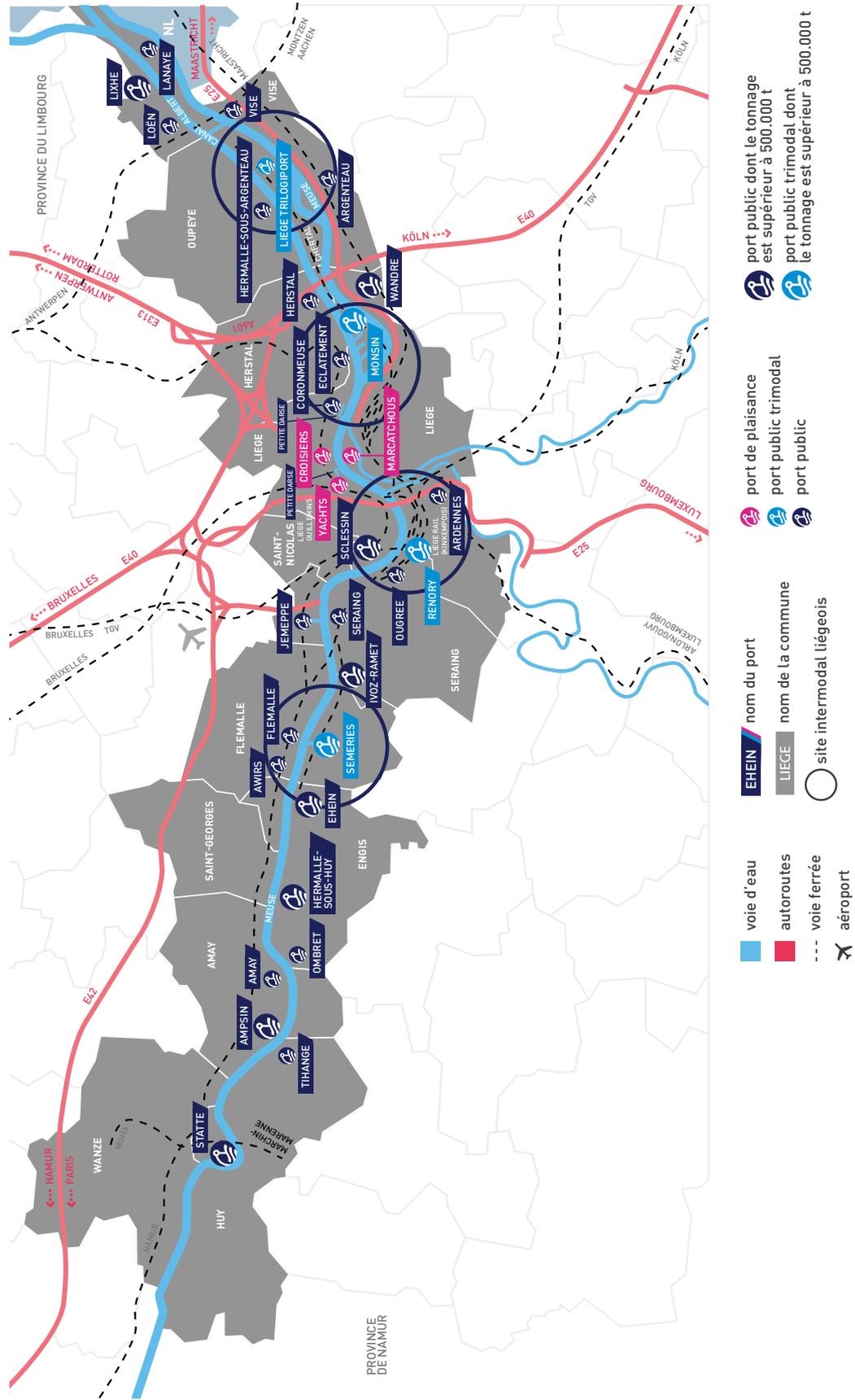
Par arrêté ministériel du 5 mai 2009, il a été concédé au Port autonome de Liège, la gestion de l'appontement de chargement et de déchargement situé en rive gauche du canal Albert à l'amont de l'Usine CBR au port de Lixhe (Visé). L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêté ministériel du 24 septembre 2014.

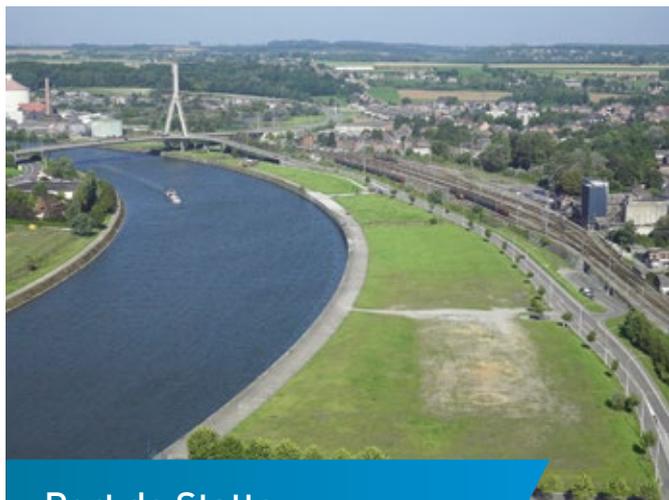
Par arrêté ministériel du 29 août 2016, il a été concédé au Port autonome de Liège, la gestion des terrains en rive droite du canal Albert, à l'entrée du site de Chertal, constituant le nouveau port dit de Chertal.



© SPW Jean-Louis Carpentie

Nos 33 zones portuaires le long de la Meuse et du canal Albert





Port de Statte

Localisation

Ville de Huy et Commune de Wanze,
rive gauche de la Meuse

Accès

Pont de Ben-Ahin

Superficie totale

5 ha 93 a

Superficie disponible

3 ha 64 a

Infrastructure

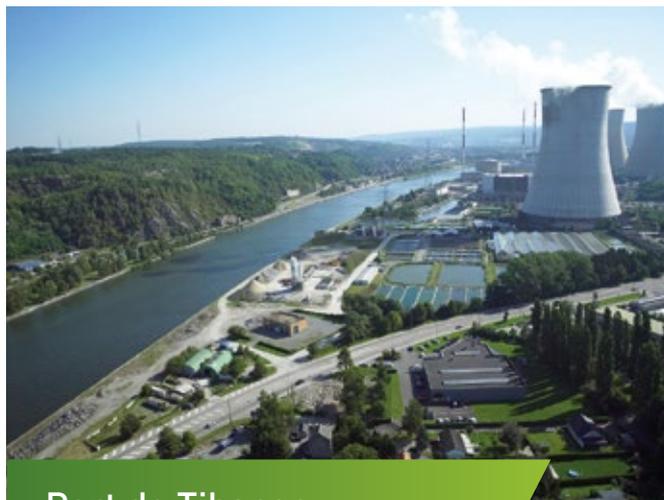
- Longueur du quai : 1.050 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 69,15$
- Niveau du quai : $\pm 73,00$

Équipement

Eclairage public

Usager

- S.A. BIOWANZE



Port de Tihange

Localisation

Ville de Huy, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 et N644 (Liège - Huy)

Superficie totale

3 ha 78 a dont 3 ha 23 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 541 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 69,15$
- Niveau du quai : $\pm 71,40$

Équipement

Egout, électricité, téléphone et eau

Usagers

- S.A. EDF Luminus/ENGIE Electrabel
- S.A. HOLCIM (Belgique)
- S.P.R.L. MLD Recyclage



Port d'Ampsin

Localisation

Commune d'Amay, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Via N90 et N644 par le pont d'Ampsin

Superficie totale

1 ha 87 dont 1 ha 80 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

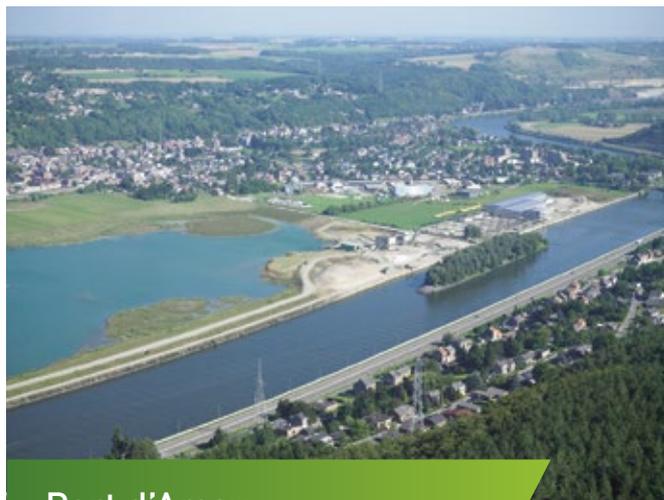
- Longueur du quai : 675 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 69,15$
- Niveau du quai : $\pm 70,15$

Equipement

- Possibilité électricité et téléphone
- Eclairage public

Usager

- S.A. CARMEUSE



Port d'Amay

Localisation

Commune d'Amay, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N90 par le pont d'Ombret

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

61 a dont 23 a de terrains exploitables

Superficie disponible

23 a

Infrastructure

- Longueur de la rive : 644 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 68,25$





Port d'Ombret

Localisation

Sur les communes d'Amay et d'Engis, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 et N644
N617 par le pont d'Ombret

Superficie totale

90 a dont 61 a de terrains exploitables

Superficie disponible

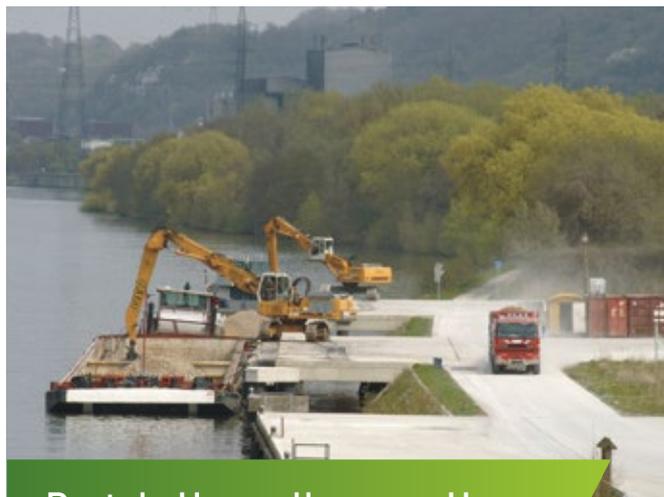
61 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 400 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : ± 64,45
- Niveau du quai : ± 68,00 (fruit 1/20)

Equipement

Possibilité électricité, téléphone et eau



Port de Hermalle-sous-Huy

Localisation

Commune d'Engis, rive droite de la Meuse

Accès

Via N617 par le pont d'Hermalle-sous-Huy
Via N90 et N644

Superficie totale

3 ha 69 a dont 3 ha 05 a de terrains exploitables

Superficie disponible

68 a

Infrastructure

- Longueur de la rive : 946 m
- Enfoncement admis : 3,00 m (uniquement au droit des quais)
- Niveau du plan d'eau : ± 64,45
- Niveau des quais : ± 67,48 (port amont)
± 67,20 (port aval)

Equipement

- 4 quais de déchargement (50 m)
- 1 quai de chargement (63 m)
- 4 dalles de stockage (± 5.500 m²)

Usagers

- S.A. BELGIAN SCRAP TERMINAL WALLONIE (BST Wallonie)
- S.A. CARRIERES ET FOURS A CHAUX DUMONT-WAUTIER
- S.A. ECODREAM
- S.A. HOLCIM (Belgique)



Port d'Ehein

Localisation

Commune d'Engis, rive droite de la Meuse

Accès

Via N617
Via N90 et N644

Superficie totale

2 ha 94 a dont 2 ha 13 a de terrains exploitables

Superficie disponible

06 a

Infrastructure

- Longueur des quais : 1.244 m
- Enfoncement admis : 3,00 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau des quais : $\pm 66,50$ en aval du pont
 $\pm 68,00$ en amont du pont

Equipement

- 1 grue de 10 t
- Egout, possibilité électricité et téléphone

Usagers

- S.A. CARMEUSE
- S.C.S. N&B KNAUF



Port des Awirs

Localisation

Commune de Flémalle, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

78 a dont 31 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur de la rive : 818 m
- Enfoncement admis : 3,00 m
(accostage autorisé uniquement devant le mur de quai et au droit des ducs d'Albe)
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 65,70$
- 1 appontement

Equipement

- 1 appontement

Usager

- S.A. ENGIE Electrabel





Port de Flémalle

Localisation

Commune de Flémalle, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

4 ha dont 3 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 730 m
- Enfoncement admis : 2,80 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 66,50$

Equipement

- 1 pont portique de 8,5 t
- 2 ponts roulants de 10 t
- 1 pont-à-peser de 50 t
- 2 entrepôts d'une superficie totale de 500 m²
- Egout, téléphone, électricité BT (possibilité HT), éclairage public et eau

Usager

- S.A. GPF1



Port de Semeries

Localisation

Commune de Flémalle, rive droite de la Meuse

Accès

- Routier : via N90 et N644
- Maritime :
 - goulet de 27 m de largeur sur 44 m de longueur
 - tirant d'air de 7,50 m

Superficie totale

6 ha 47 a dont 5 ha 40 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

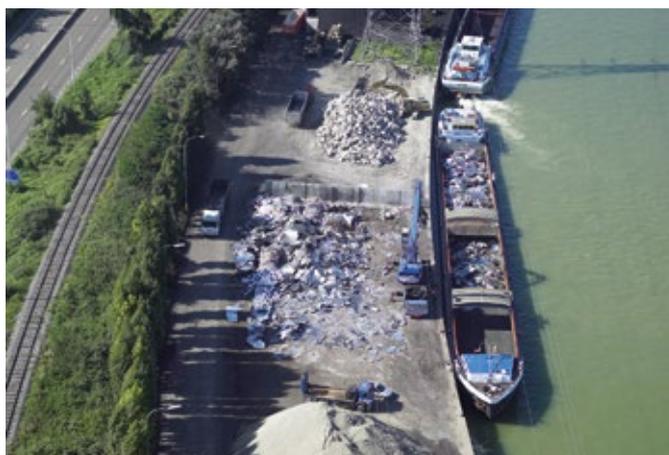
- Longueur des quais : 554 m dont 458 m utiles
- Enfoncement admis : 3,00 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 66,95$

Equipement

Voie ferrée (quai nord - 450 m), égout, téléphone, électricité BT et HT, eau et éclairage public

Usagers

- S.C.I.R.L. INTRADEL
- S.A. SEGAL



Port d'Ivoz-Ramet

Localisation

Sur la Ville de Seraing et la Commune de Flémalle, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

6 ha 98 a dont 6 ha 07 a de terrains exploitables

Superficie disponible

45 ha

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.186 m (1.110 m utiles)
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 63,80$

Équipement

- 1 pont portique
- 1 grue mobile de 5 t
- 2 grues mobiles de 15 t
- 1 pont-à-peser de 50 t
- Egout, électricité BT et HT, éclairage public, eau, téléphone et gaz

Usagers

- A.S.B.L. BLEGNY MINE (Bateau « Pays de Liège »)
- S.A. EDF Luminus
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)
- S.A. SOMEF



Port de Seraing

Localisation

Ville de Seraing, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

2 ha 14 a dont 1 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

17 a 19

Infrastructure

- Longueur des quais :
 - en Meuse : 455 m (375 m utiles)
 - en bassin : 488 m (175 m utiles)
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau des quais : $\pm 65,00$ - $\pm 62,50$ (quai de 154 m côté voirie)

Équipement

- Egout, électricité (cabine HT à proximité), éclairage public, téléphone et eau
- Quai de chargement roulier pour colis lourds (accès direct d'un convoi routier sur bateau)

Usager

- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)



Port de Jemeppe

Localisation

Ville de Seraing, rive gauche de la Meuse

Accès

- Routier : via N617 (Liège - Huy)
- Maritime :
 - goulet de 13,60 m de largeur sur 18 m de longueur
 - tirant d'air de 6,65 m

Superficie totale

3 ha 20 a dont 2 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur des quais :
 - en Meuse : 723 m
 - en bassin : 360 m
- Enfoncement admis :
 - 2,80 m sur les 180 m amont
 - 2,50 m pour le reste
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau des quais :
 - amont : $\pm 64,00$ à $65,00$
 - aval : $\pm 63,50$
 - bassin : $\pm 65,00$

Equipement

- 2 entrepôts d'une superficie totale de 1.500 m²
- Egout, eau, téléphone, électricité BT et HT et éclairage public (bassin)

Usagers

- S.A. CIMENTERIES C.B.R. & S.A.GERDAY
- S.A. FRISAYE TRANSPORTS
- S.A. SOMEF



Port de Sclessin

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

Néant (quai sans terrain attenant)

Infrastructure

- Longueur du quai : 335 m (238 m utiles)
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du quai : $\pm 62,20$

Usager

- S.P.R.L. EXXONMOBIL PETROLEUM & CHEMICAL
- VARO ENERGY SUPPLY TRADING B.V.





Port d'Ougrée

Localisation

Ville de Seraing, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

1 ha de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 422 m
- Enfoncement admis : 2,50 m (sur 160 m amont)
3,40 m (sur 245 m aval)
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 64,00$

Équipement

Eclairage public et téléphone

Usager

- S.A. ARCELORMITTAL BELGIUM



Port de Renory

Localisation

Villes de Liège et de Seraing, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

14 ha 33 a dont 13 ha 48 a de terrains exploitables

Superficie disponible

5 ha 54 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.734 m dont 1.692 m utiles
- Enfoncement admis : 2,50 m sur 960 m et 3,00 m sur 197 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$ m
- Niveau des quais : $\pm 63,50$ sur 960 m
 $\pm 65,55$ sur 332 m aval

Équipement

- Raccordement ferré (3.330 m), égout, électricité BT et HT, éclairage public, téléphone et eau
- 1 pont portique de 5 à 6 t
- 3 ponts portiques de 35 à 50 t
- 2 grues mobiles de 5 et 6 t
- 2 grues mobiles de 20 et 50 t
- 3 ponts à peser de 60 t
- 9 entrepôts d'une superficie totale de 7.800 m²

Le port est équipé pour la manutention de conteneurs entre les 3 modes de transport (fluvial, routier et ferroviaire) et il est desservi par une navette fluviale de conteneurs.

Usagers

- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)
- S.A. LIEGE CONTAINER TERMINAL
- S.A. SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE RENORY



Port des Ardennes

Localisation

Ville de Liège, rive gauche du canal de l'Ourthe

Accès

Autoroute E25 à proximité

Superficie totale

1 ha 78 a de terrains exploitables

Superficie disponible

1 ha 54 a

Infrastructure

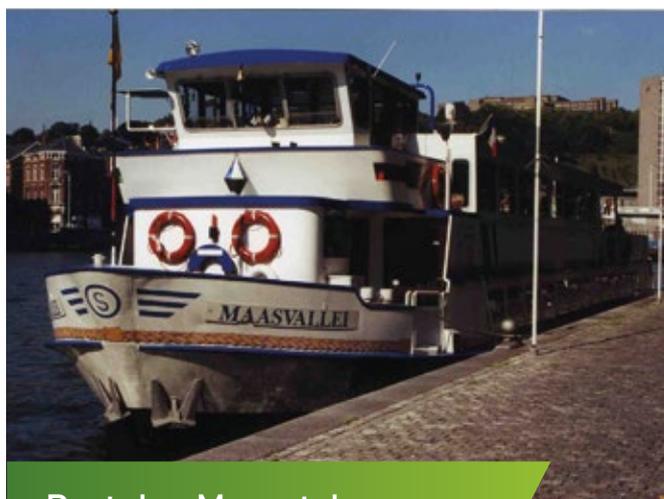
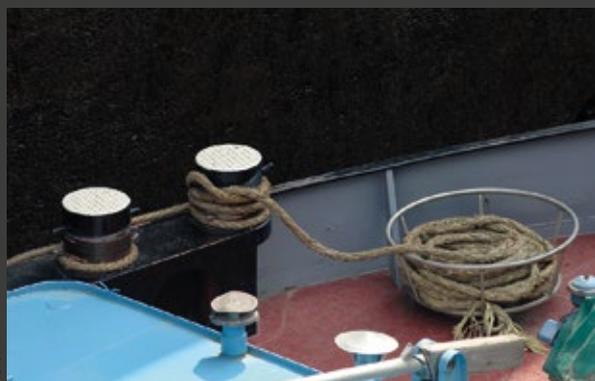
- Longueur du quai : 172 m dont 156 m utiles
- Enfoncement admis : 1,80 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,25$
- Niveau du quai : $\pm 67,60$

Équipement

Électricité HT et téléphone

Usager

- S.A.FLUXYS



Port des Marcathous

Localisation

Ville de Liège, rive droite de la Meuse, au pied de la passerelle Saucy

Accès

- Piétonnier : par la passerelle Saucy
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maestricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

Superficie totale

6 a constitués par un terre-plein

Infrastructure

- Longueur de quai : 150 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,25$ sur 100 m

Équipement

- Port destiné à accueillir des bateaux de ligne pour passagers
- Eau, électricité et éclairage public



Port des Yachts

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse, entre le pont Albert 1^{er} et le pont Kennedy

Accès

- Routier : via le Pont Albert 1^{er}
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maestricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

Superficie totale

65 a constitués par un terre-plein

Infrastructure

- Longueur des quais :
 - en bassin : 765 m
 - en Meuse : 440 m
- Enfoncement admis :
 - en bassin : 2,00 m
 - en Meuse : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau des quais :
 - en bassin : $\pm 61,00$
 - en Meuse : $\pm 62,00$



Equipement

- Port à vocation touristique équipé de pontons et de catways et offrant les services suivants : raccordement en eau et électricité, Wi-Fi, fax, éclairage public, parking, dépôt huiles usagées et endroit sécurisé
- Capitainerie « Georges Truffaut » avec service d'accueil, locaux d'accueil, laverie, sanitaires et douches

Heures d'ouverture :

Hors saison (du 16 septembre au 14 mai) :

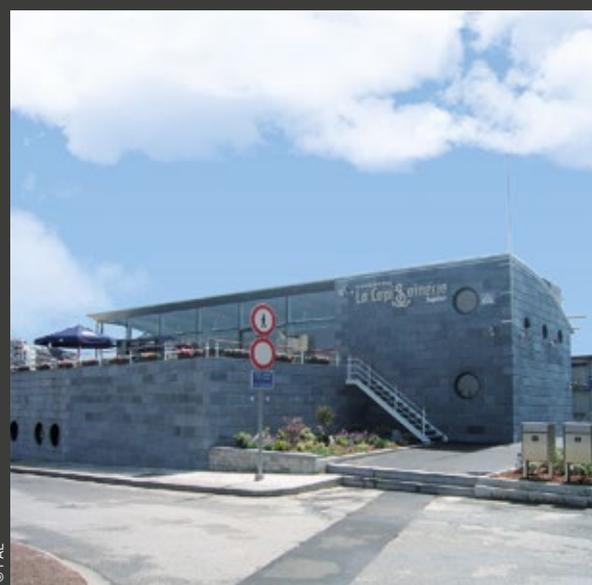
- de 8h00 à 9h00 et de 15h00 à 16h00
- le week-end : à la demande

En saison (du 15 mai au 15 septembre) :

- en semaine : de 8h00 à 9h00 et de 15h00 à 20h00
- le week-end : de 9h00 à 10h00 et de 15h00 à 20h00

En dehors de ces heures, la Capitainerie reste disponible à la demande

- Brasserie-Restaurant « La Capitainerie »





Port des Croisiers-Cheravoie

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse et au pied de la passerelle Saucy

Accès

- Piétonnier : par la passerelle Saucy
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maastricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

Superficie totale

10 a constitués par un terre-plein

Infrastructure

- Longueur du quai : 158 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,25$ sur 53

Équipement

- Port destiné à accueillir des bateaux de ligne pour passagers
- Eau, électricité et téléphone



Port de Coronmeuse

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse

Accès

- Routier : quai de Coronmeuse - autoroutes E25 et E40 via le pont Atlas V
- Fluvial : goulet de 14,40 m à 18,30 m de large sur 102 m de long
- Tirant d'air : 3,40 m à 5,70 m sur 21 m de long

Superficie totale

Néant – bassin sans terrains attenants

Infrastructure

- Longueur des quais : 1.532 m dont 781 m utiles
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau des quais : $\pm 62,10$ (62,30 rive droite)

Équipement

- Eau, éclairage public, possibilité électricité et téléphone



Port de Monsin

Localisation

A l'aval de la Ville de Liège, à l'origine du canal Albert. Le port est ceinturé par le canal Albert et la Meuse

Accès

Par les ponts Marexhe, Milsaucy et le pont barrage
Accès direct à l'autoroute E25 Liège - Maestricht

Superficie totale

93 ha dont 72 ha de terrains exploitables

Superficie disponible

1 ha 12 a

Infrastructure

- | Situation des quais | Longueur utile |
|----------------------|----------------|
| - canal Albert | 790 m |
| - darse sud | 1.250 m |
| - darse nord | 896 m |
| - quai en Meuse | 1.150 m |
| - darse en Meuse | 190 m |
| - darse couverte | 220 m |
| - darse triangulaire | 71 m |
- Enfoncement admis :
 - darse sud, darse nord, canal Albert : 3,00 m
 - darse couverte : 3,40 m
 - darse triangulaire : 2,50 m
 - Niveau du plan d'eau :
 - ± 60,00 en canal Albert et ± 54,30 en Meuse
 - Niveau des quais :
 - ± 62,00 en canal Albert et ± 58,65 en Meuse

Equipement

- 1 voie dorsale de 2,7 km sur laquelle se greffent 12 quais et routes desservant les installations de l'Île Monsin
- 15 km de voies ferrées sillonnent l'Île Monsin
- Gare de triage (superficie de 7 ha)
- 1 bureau des douanes est à la disposition des usagers
- Egout, eau, téléphone, électricité BT et HT, gaz et éclairage public

- 1 darse couverte de 110 m de long et 26 m de large munie d'une porte anti-vagues et d'un volet de fermeture, occupe une superficie totale de 15.100 m² dont 10.000 m² sont réservés au stockage et à la manutention de produits à l'abri des intempéries. Elle est desservie par 2 quais et 3 voies ferrées
- 4 ponts portiques de 9 à 15 t
- 22 ponts roulants de 0,5 à 5 t
- 3 ponts roulants de 12 à 15 t
- 2 ponts roulants de 45 t
- 7 grues de 5 t
- 18 ponts à peser de 4 à 100 t
- 2 ponts portiques de 25 à 30 t
- 11 ponts roulants de 7,5 à 10 t
- 5 ponts roulants de 20 à 30 t
- 12 grues de 2 à 4 t
- 1 grue de 12 t
- 44 entrepôts d'une superficie totale de 102.135 m²
- 53 silos à céréales d'une capacité totale de 25.000 t

Usagers

- S.A. ANCIENS ETABLISSEMENTS ROBERT COLETTE (HUBO) (3+4)
- S.A. BETON BAQUETTE MARCEL (25)
- S.A. ENVISAN INTERNATIONAL (15)
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.) (7A,B,C,E,F,I,J,K,L)
- S.P.R.L. GASCogne ALL WOOD (9)
- S.A. GEORGE & CIE (DERICHEBOURG) (11 A,B)
- S.A. GRAVAUBEL (22 A,B)
- S.A. HOLCIM (BELGIQUE) (18 A,B)
- S.A. HOLDING DE ACEROS ESPECIALES (AUSA) (14 A,B)
- S.P.R.L. INTER DECOUPE (16)
- S.A. MEUSE ET SAMBRE (2)
- S.A. READY BETON (1)
- S.A. RECYLIEGE (24)
- S.A. REVATECH (13)
- S.A. SAMETAL (7D)
- S.A. SILOS DE LA MEUSE (5+6)
- S.A. SOCIETE D'OPERATIONS MARITIMES ET FLUVIALES (SOMEF) (12A, B)
- S.A. TECHNIQUE ET PROTECTION DES BOIS (T.P.B.) (8A,B,C)
- S.A. TERVAL (20A,B,C,D,E,F,G,H - 23)
- S.P.R.L. TRH LIÈGE (17)



Port pétrolier de Wandre

Localisation

Ville de Liège, rive droite de la Meuse
en amont du pont de Wandre

Accès

Via N43 (Liège - Visé)
Accès direct aux autoroutes E25 et E40

Superficie totale

59 ha 16 a dont 56 ha 58 a de terrains exploitables

Superficie disponible

1 ha 18 a 03

Infrastructure

- Longueur de la berge : 1.985 m
- Enfoncement admis :

Avis à la batellerie du 27 juin 2001 :

BASSE MEUSE - REGLE DE NAVIGATION - Tirant d'eau
Par dérogation à l'article 1^o du règlement particulier de la Meuse, le maximum de tirant d'eau des bateaux admis à naviguer est fixé, à titre d'essai et de pure tolérance, dans la passe navigable, de la manière suivante :

- depuis le pont-rail de Monsin (cumulée 115,260) jusqu'à la cumulée 115,900 : 2,80 m
- depuis la cumulée 115,900 jusqu'au pont de Wandre (cumulée 117,874) : 3,40 m

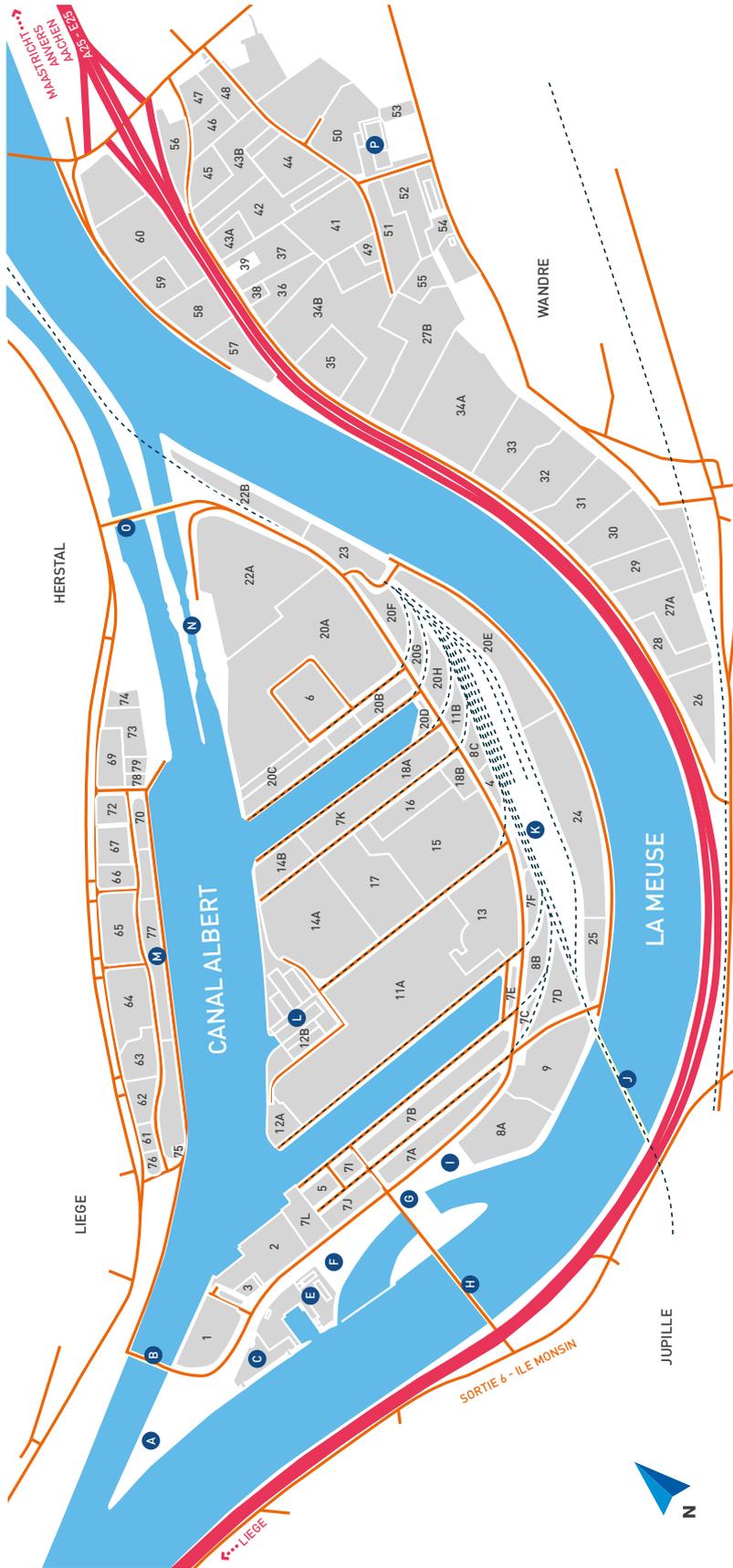
- Niveau du plan d'eau : ± 54,30

Equipement

- Raccordement ferré possible, électricité BT et HT, éclairage public, téléphone, eau et gaz
- 9 appontements en Meuse permettent l'accostage de pétroliers
- 12 tunnels sous l'autoroute Liège - Maastricht offrent une liaison entre les berges de la Meuse et les terrains
- Tankage : 78 tanks d'une capacité de stockage de 270.000 m³
- 46 entrepôts d'une superficie totale de 102.110 m²
- Tankage : 82 tanks d'une capacité de stockage de 350.000 m³
- 47 entrepôts d'une superficie totale de 102.240 m²

Usagers

- S.A. ANTARGAZ Belgium (55)
- S.A. AUTOSECURITE (26+30)
- S.A. AXIMA FEFRIGERATION (46)
- S.P.R.L. BABYLIS FACO (45)
- S.A. CENTRE DES ABRASIFS (50)
- S.A. COFIMEX (44)
- S.A. COMPAGNIE PETROLIERE LIEGEOISE (CPL) (35)
- S.A. DAUVIMMO (28)
- S.A. ETS J. DEFLANDRE ET FILS (52)
- S.P.R.L. DEPANNAGES BAYARDS (31)
- S.A. DEPOTS PETROLIERS CONTERN (34A, B)
- S.A. D'HONDT (32)
- S.A. DIMMA DESIGN (37)
- S.A. GERMEAU CARRIERE (36)
- S.A. GESIMAT (43 A, B)
- S.A. GILOPS GROUP (60)
- S.P.R.L. GLOBAL MAINTENANCE INDUSTRIES (48)
- S.P.R.L. I'D (59)
- S.A. IMRECA (H.L.S.) (42)
- S.A. INVEST SERVICES (S.A. CE+T) (41)
- S.A. JOLY (33)
- S.P.R.L. LE BETON MOSAN (58)
- S.P.R.L. LE PETIT BONHOMME EN PIERRE (47)
- S.P.R.L. PARMECANIQUE (57)
- S.A. PETROLEUM PRODUCTS STORAGE AND TRANSPORT COMPANY (29)
- S.A. PROMAS INTERNATIONAL (39)
- S.A. RUS TONY INDUSTRIES (38)
- S.P.R.L. S.D.M. (49)
- S.A. SNEL GRAPHICS (40)
- S.A. SOLIREM (51)
- S.A. TOTAL BELGIUM (27 A, B)
- S.C.A. MAURICE WILKIN IMMO (RETIF BELGIUM) (56)
- S.C.R.I. W-STONES (54)



- parcelles
- voie d'eau
- autoroutes
- routes
- voie ferrée

- I** S.A. EDF LUMINUS
- J** Pont rail
- K** Gare de triage
- L** Darse couverte
- M** Port d'éclatement
- N** Ecluse de Meuse
- O** Pont Milsaucky
- P** Atc la détente

- A** Esplanade Albert 1^{er}
- B** Pont Marexhe
- C** Royal Yacht Club de la Meuse
- E** Port Autonome de Liège
- F** Bureau technique et salle d'exposition / de conférence
- G** SPW-DGO 2 Direction de la gestion des équipements des voies hydrauliques de Liège et des barrages
- H** Centrale hydroélectrique
- H** Pont-barrage de Monsin



Port d'Eclatement

Localisation

Ville de Herstal, rive gauche du canal Albert

Accès

Boulevard Zénobe Gramme

Superficie totale

11 ha 24 dont 8 ha 52 de terrains exploitables

Superficie disponible

67 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 896 m dont 855 m utiles
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 62,00

Equipement

Eau, électricité, éclairage public et téléphone

Usagers

- S.A. ALDI VAUX-SUR-SURE (73)
- S.A. COLRUYT (64)
- ETS GARAGE MARTIN (72)
- S.A. GARAGE MARIO LANA (69+78)
- S.A. KBC VASTGOEDPORTEFEUILLE BELGIE (GAMMA) (63)
- S.A. LA BOUEE (70)
- N.V. LAMBEFIMMO (66)
- S.A. LUKOIL BELGIUM (61)
- S.A. L'UNIVERSELLE IMMO (62+67+79)
- S.A. NEPTUNIA (75)
- M. STANISCI (S.P.R.L. BOSE AUTOMOBILES) (76)
- S.A. TRANSINDUSTRIE - INVEST (74)



Port de Herstal

Localisation

Ville de Herstal, rive gauche du canal Albert

Accès

Via N671 (Liège - Maestricht)
Accès direct à l'autoroute E40

Superficie totale

10 ha 80 a dont 9 ha 15 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 700 m (675 m utiles)
- Enfoncement admis : 3,00 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 62,00

Equipement

- Egout, électricité HT, éclairage public, télédistribution, téléphone, eau et gaz
- Unité de traitement des déchets ménagers, production d'électricité
- 5 ponts roulants de 10 t
- 1 grue mobile de 2,5 t
- 4 ponts à peser de 60 t
- Différents bâtiments pour un total de 21.200 m²

Usagers

- S.C.I.R.L. INTRADEL
- S.A. SITA WALLONIE



Port de Chertal

Localisation

Ville de Herstal, rive droite du canal Albert

Accès

Via le pont de Wandre
Accès direct aux autoroutes E40 et E25

Superficie totale

1 ha 14 a dont 99 a de terrains exploitables

Superficie disponible

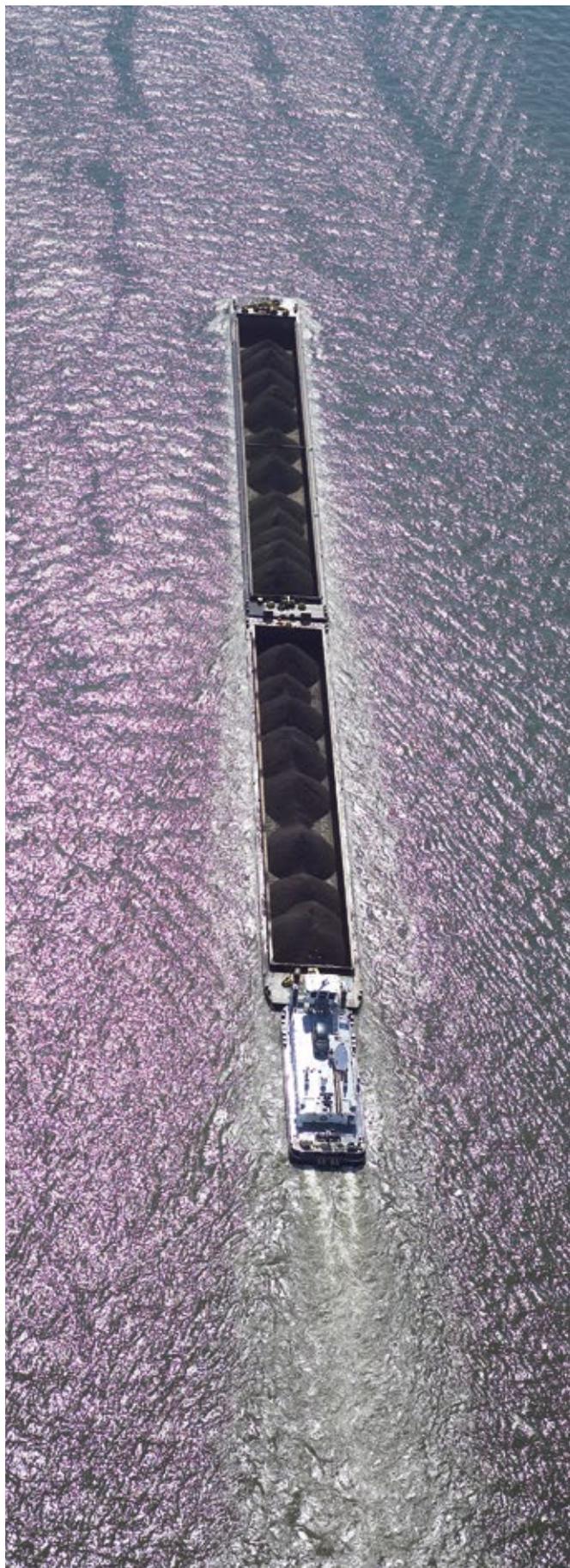
Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 385 m
- Enfoncement admis : enfoncement admis par le Service Public de Wallonie en canal Albert (à titre d'information : 3,40 m au 25.10.2016)
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,50

Usagers

- S.P.R.L. MATEGRO





Port d'Argenteau

Localisation

Ville de Visé, rive droite de la Meuse

Accès

Via N653 (Liège - Visé)
Accès direct à l'autoroute E25

Superficie totale

7 ha 93 a dont 6 ha 73 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.068 m dont 963 m utiles
- Enfoncement admis : 2,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 54,30$
- Niveau du quai : $\pm 57,00$

Équipement

- 2 grues mobiles de 1,5 t et 2 t
- 1 entrepôt de 1.209 m²
- Électricité HT, téléphone et gaz

Usagers

- S.A. MATEGRO
- S.C. S.C.A.R.



Port de Hermalle-sous-Argenteau

Localisation

Commune d'Oupeye, rive gauche du canal Albert

Accès

Via l'autoroute E25, sortie Hermalle-sous-Argenteau (n° 3)

Superficie totale

80 a dont 31 a de terrains exploitables

Superficie disponible

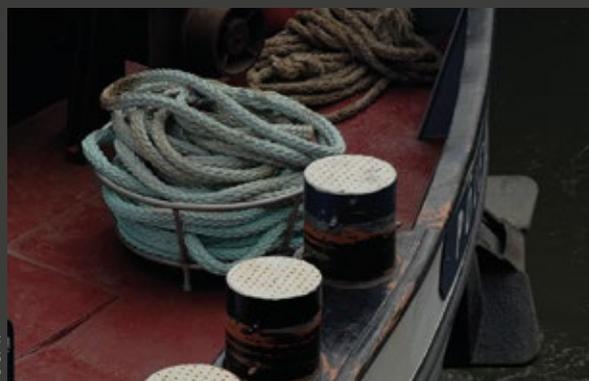
11 a 33

Infrastructure

- Longueur de la rive : 800 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,50$

Usagers

- S.A. EUROQUARTZ
- S.A. SABLIERE DUPUIS
- S.A. E. VICTOR MEYER





Liège Trilogiport

Localisation

Commune d'Oupeye, rive droite du canal Albert

Accès

Via l'autoroute E25

- En venant de Maestricht, sortie Hermalle-sous-Argenteau (n° 3) suivre Liège Trilogiport
- En venant de Bruxelles, Liège, Namur, Aix-la-Chapelle, sortie Liège Trilogiport (n° 2A)

Superficie totale

97 ha 91 a dont 69 ha de terrains exploitables

Superficie disponible

14 ha

Infrastructure

- Longueur du quai : 2.250 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,50$

Equipement

- Terminal à conteneurs (3 ha 80 a)
- Raccordement ferré, égout, électricité BT et HT et éclairage public
- Le port est équipé pour la manutention de conteneurs entre les 3 modes de transport (fluvial, routier et ferroviaire)
- Des halls logistiques sur une superficie de $\pm 16.750 \text{ m}^2$ (en cours d'aménagement)

Usagers

- Terminal à conteneurs :
 - S.A. DP WORLD LIEGE
- Zone logistique :
 - S.A. D.L. TRILOGIPOINT BELGIUM (30 ha)
 - S.A. WDP (10 ha)



Port de Visé

Localisation

Ville de Visé, rive droite de la Meuse

Accès

Via le pont de Visé

Superficie totale

6 ha 72 a dont 5 ha 70 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Amont : 1 ha 16 a

Aval : 21 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 940 m (840 m utiles)
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 54,30$
- Niveau du quai : $\pm 55,50$

Usager

- S.P.R.L. SABLE DE RECYCLAGE (SAREC)



Port de Loën

Localisation

Ville de Visé, rive gauche du canal Albert

Accès

Via N602 et pont de Lixhe (rue des Cimentiers)

Superficie totale

6 ha 60 a dont 4 ha 41 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur de la rive : 279 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,00

Usagers

- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)
- S.A. HOLCIM (Belgique)



Port de Lixhe

Localisation

Ville de Visé, rive droite du canal Albert

Accès

Via N602 et pont de Lixhe (rue des Cimentiers)

Superficie totale

9 ha 99 a dont 8 ha 01 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

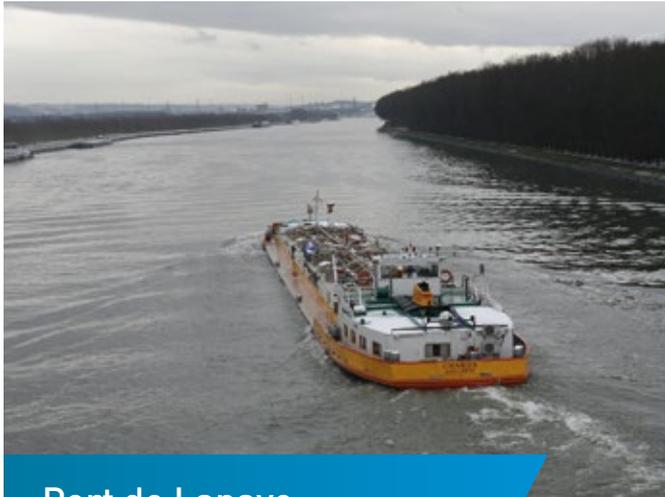
- Longueur de la rive : 1.712 m
- Longueur de l'appontement : 26,15 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,50
- Entrepôts : 3.590 m²

Équipement

- Entrepôts : 3.590 m²

Usagers

- S.A. Cimenteries CBR
- S.A. LIXHE COMPOST
- S.A. SO.TRA.EX



Port de Lanaye

Localisation

Ville de Visé, rive droite du canal Albert

Accès

Via N671 par les ponts de Lixhe et de Lanaye

Superficie totale

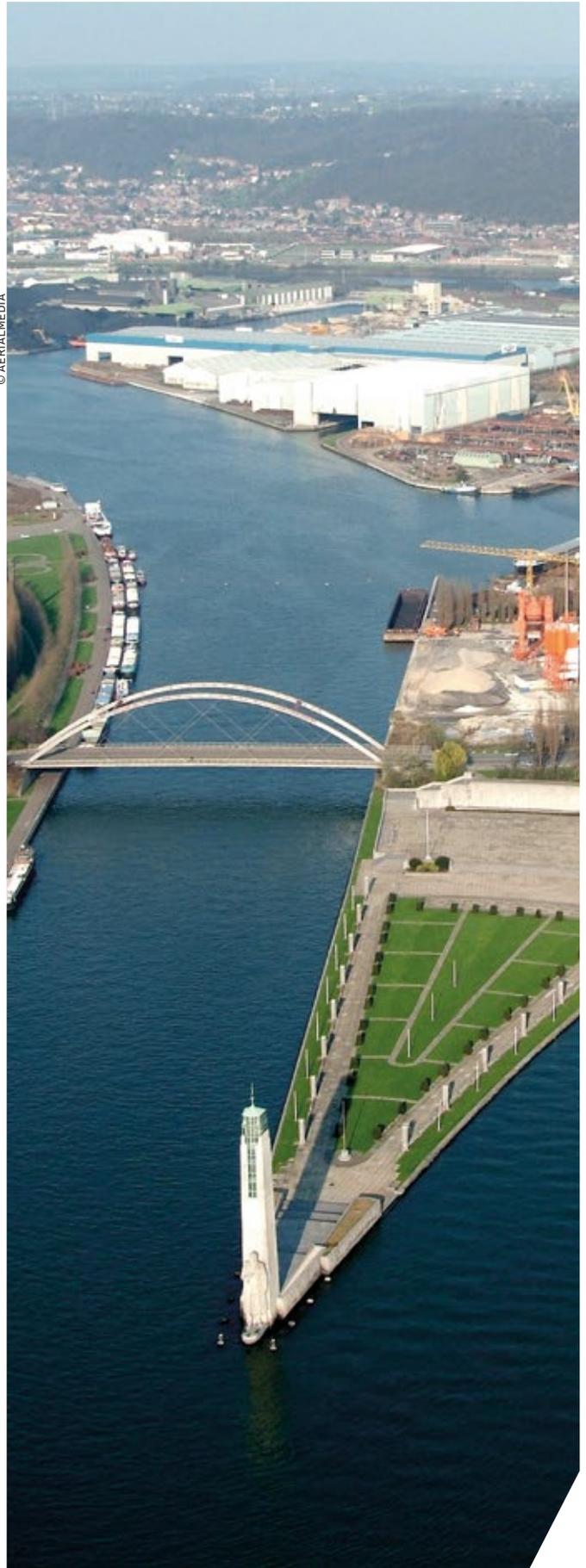
21 ha 86 a dont 20 ha 48 a de terrains exploitables

Superficie disponible

20 ha 48 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 2.405 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,50



2.8. Conditions d'installation et de tarification

No conditions d'installation

Besoin d'un quai, d'un terrain portuaire pour un jour, un mois, un an ou plus ? Vous souhaitez développer des activités économiques le long de la voie d'eau, Le Port autonome de Liège vous offre diverses possibilités d'installation en fonction des besoins de votre société. Consultez ici nos types de contrats et tarifications et contactez-nous ! Le service économique et commercial du port de Liège se tient à votre disposition pour vos premiers contacts, puis pour l'élaboration de vos projets.

2.8.1. Conditions d'installation

2.8.1.1. Contrat de concession

- de 10 à 30 ans;
- investissements à réaliser sur le site concédé;
- tonnage annuel à garantir par voie d'eau.

2.8.1.2. Autorisation précaire

- occupation à durée déterminée, généralement courte (6 mois, 1 an, 2 ans...);
- préavis, de part et d'autre : 1 mois ;
- pas d'investissement lourd;
- système très souple, permettant des opérations de courte durée.



© SPW - DPVNI



© SPW - DPVNI

2.8.1.3. Autorisation pour opérations isolées

- autorisation visant une ou plusieurs opérations portuaires de chargement/déchargement ou autre (groupage/dégroupage; stockage);
- révocable, durée très limitée.

Remarques:

- 1) Toute construction ou installation fixe doit faire l'objet d'une autorisation du Port autonome de Liège;
- 2) Urbanisme, service incendie, commodo/incommodo à charge du client/usager.

2.8.2. La tarification

Deux catégories de redevances:

A. REDEVANCES D'OCCUPATION DE TERRAINS^(*)

a. Terrains situés derrière les quais de transbordement

Redevance de base: 1,3014 €/an/m²

Redevance variant de 1,3014 € à 0,6073 €/an/m²:

- appliquée aux usagers concessionnaires uniquement;
- suivant l'importance de l'emplacement occupé.

b. Terrains industriels (arrière-zone)

Redevance de base: 0,4338 €/an/m²

Redevance variant de 0,4338 € à 0,2169 €/an/m²: mêmes conditions qu'au a) ci-dessus.

B. REDEVANCES À LA TONNE MANIPULÉE^(*)

a. Opérations par bateau

1. Avec occupation de terrain:

- Tarif général: 0,0868 €/tonne
- Tarif produits pétroliers: 0,1301 €/tonne
- Tarifs réduits de 0,0694 € à 0,0174 €/tonne, suivant la valeur de la marchandise.

2. Sans occupation de terrain: mêmes conditions que ci-dessus avec augmentation de 50 %.

b. Opérations par camions

Tarif général: 0,0868 €/tonne

Tarif produits pétroliers: 0,1301 €/tonne

Tarif port de Souverain-Wandre: 0,1301 €/tonne

c. *Opérations par wagons*

Tarif général: 0,1301 €/tonne

Tarif produits pétroliers: 0,1735 €/tonne

Tarif port de Souverain-Wandre: 0,1735 €/tonne

(*) Les taux reproduits ci-dessus sont majorés de la mobilité (48 % en 2016) et de la TVA.



© SPW - DPVNI



© SPW - Jean-Louis Carpentier



© SPW - Jean-Louis Carpentier

3. BILAN DES ACTIVITES 2016

3.1. Bilans statistiques

3.1.1. *Considérations sur les trafics*

L'année 2016 confirme une croissance des résultats du Port autonome de Liège. Les chiffres démontrent cette nouvelle progression. Plus que jamais, ce sont la pertinence de ses choix stratégiques et la réussite de sa reconversion qui se concrétisent.

- un chiffre d'affaires en hausse significative de 2,5 % soit 102.662 € de plus pour atteindre le montant de 4.093.075 € ;
- une progression remarquable de 40 % du trafic conteneurs qui correspond à 16.197 équivalents vingt pieds (EVP) supplémentaires transportés, avec un total de 56.862 EVP ;
- les tonnages transportés par la voie d'eau connaissent également une progression de 6 % atteignant le résultat de 15.462.275 tonnes ;
- le trafic global (eau-rail-route) atteint le montant remarquable de 20.528.896 tonnes (+3 %).

RAPPORT DÉTAILLÉ DES ACTIVITÉS 2016

1. Le chiffre d'affaires

Le Port autonome de Liège a enregistré une croissance globale de 2,5 % de son chiffre d'affaires qui s'est établi en 2016 à 4.093.075 € (+102.662 €).

2. Les tonnages fluviaux

Les tonnages voie d'eau passent de 14.605.098 tonnes en 2015 à 15.462.275 tonnes en 2016, soit une augmentation de 857.177 tonnes (+ 6 %).

2.1. Catégories de marchandises

CATEGORIES DE MARCHANDISES	Année 2015	Année 2016	Différence	%
Produits de l'agriculture	499.918	578.502	+80.584	+16
Houille et lignite	1.319.794	1.272.817	-46.977	-4
Minerais	3.663	1.055	-2.608	*
Produits alimentaires	435	891	+456	*
Bois et produits du bois	162.096	372.835	+210.739	+130
Coke et produits pétroliers	3.331.409	3.331.709	-300	*
Produits chimiques	320.694	361.898	+41.204	+13
Produits minéraux non métalliques	6.479.462	6.584.321	+104.859	+2
Métaux	1.013.693	1.111.037	+97.344	+10
Machines et matériel	436	219	-217	*
Matériel de transport	1.485	0	-1.485	*
Articles manufacturés	38.180	37.499	-681	-2
Matières premières secondaires, déchets	1.003.708	1.202.084	+198.376	+20
Marchandises divers/ conteneurs	427.125	597.699	+170.574	+40
Autres marchandises	3.000	7.709	+4.709	*
TOTAL	14.605.098	15.462.275	+857.177	+6

* non significatif

Les principales marchandises en hausse sont :

- les produits du bois (+ 210.739 tonnes, soit +130 %),
- les matières premières secondaires et déchets (+ 198.376 tonnes, soit +20 %),
- les marchandises diverses/conteneurs (+ 170.574 tonnes, soit +40 %),
- les produits carriers (+ 104.859 tonnes, soit +2 %),
- les métaux (+ 97.344 tonnes, soit +10 %),
- les produits de l'agriculture (+ 80.584 tonnes, soit +16 %),
- les produits chimiques (+ 41.204 tonnes, soit +13 %).

Ces performances s'expliquent par :

- de façon globale, le dynamisme et le professionnalisme de l'ensemble des concessionnaires du Port autonome de Liège ;

- l'utilisation accrue de la centrale électrique aux pellets d'Engie Electrabel aux Awirs,
- les laitiers et autres déchets consommés par les cimenteries locales,
- le recours accru à la voie d'eau pour le transport de conteneurs,
- un regain léger d'activité sidérurgique,
- une utilisation de la voie d'eau plus importante chez Biowanze,
- une activité croissante chez Knauf à Engis.

La principale marchandise en baisse est la houille (- 46.977 tonnes, soit -4 %). La raison de cette baisse est une demande industrielle moindre pour ce type de combustible.

2.2. Les conteneurs

En ce qui concerne la **navigation conteneurisée**, **56.862 équivalents vingt pieds** ont été manutentionnés sur les trois terminaux liégeois (principalement Liège Container Terminal, mais aussi Euroports Inland Terminals et DP World Liège). Ceci correspond à une augmentation considérable de 16.197 unités, soit **+ 40 %**.

Voici l'évolution du conteneur voie d'eau au Port autonome de Liège ces cinq dernières années :

ANNEE	NOMBRE EVP	DIFFERENCE	%
2012	24.813	-3.923	-14
2013	27.638	+2.825	+11
2014	31.939	+4.301	+16
2015	40.665	+8.726	+27
2016	56.862	+16.167	+40

2.3. La navigation maritime

En ce qui concerne la **navigation maritime**, 88 caboteurs (+ 10 unités) ont utilisé les installations portuaires liégeoises en 2016. Il s'agissait principalement d'aciers spéciaux importés d'Espagne et de Grande-Bretagne ou exportés vers le Royaume-Uni, l'Irlande et le Portugal.

3. Résultats globaux (en tonnes)

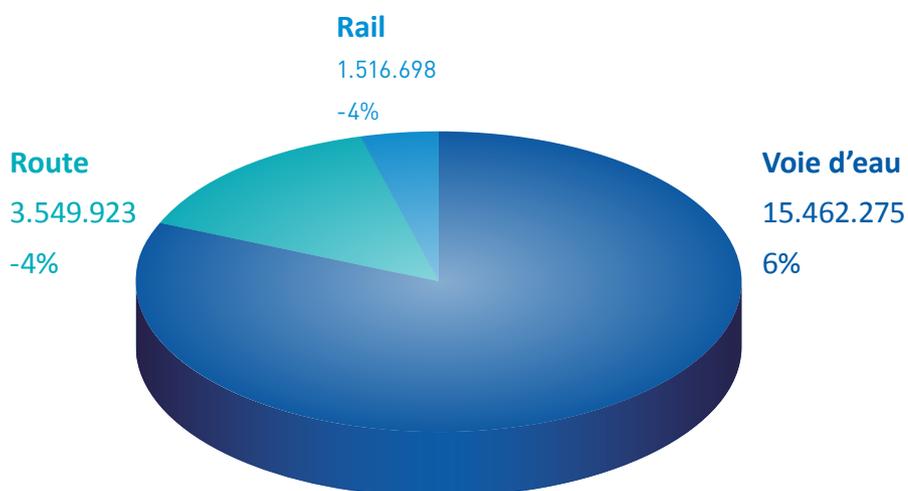
Mode	2015	2016	Variation	%
Voie d'eau	14.605.098	15.462.275	+857.177	+6
Route	3.685.212	3.549.923	-135.289	-4
Rail	1.572.660	1.516.698	-55.962	-4
TOTAL	19.862.970	20.528.896	+665.926	+3

La diminution des tonnages enregistrés par la route et le rail en 2016 est due principalement à une volonté croissante d'ArcelorMittal d'alimenter directement ses usines par le rail, en site propre. Cette stratégie a influencé négativement le terminal à coils de Renory.

75% des trafics manutentionnés par la voie d'eau

Le Port autonome de Liège, acteur du développement durable : 75 % des trafics manutentionnés sur les diverses zones portuaires transitent par la voie d'eau, ceci constitue une réelle performance au niveau européen. Le Port autonome de Liège travaille quotidiennement au développement de ce mode de transport.

Répartition eau-rail-route 2015



4. Nouveaux trafics et nouveaux développements

A Liège Trilogiport

Soulignons les premiers développements à Liège Trilogiport. Tempo Log Belgium, qui fait partie du prestataire logistique français Tempo One, est le premier occupant du premier hall de la zone logistique de la plate-forme multimodale Liège Trilogiport. Il occupera - par étapes - un bâtiment de 23.000 m² en vue d'y réaliser la logistique d'Alpargatas, le groupe brésilien qui produit les tongs « Havaianas ». Le choix du site de Liège Trilogiport s'est révélé d'une grande évidence de par son accès multimodal et un excellent positionnement géographique. Enfin, cette installation en Wallonie est le fruit d'une collaboration entre le Port autonome de Liège (PAL), l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX), Tempo Log Belgium, WDP, acteur majeur du marché immobilier logistique au Benelux et la SPI.

Au port de Wandre

De nombreux investissements ont été réalisés au port pétrolier de Wandre dont :

- celui de Gilops Group, société de stockage de produits pétroliers, situé le long de la Meuse à Wandre, qui effectue notamment un stockage APETRA (réserve stratégique de l'Etat).

Le Port de Wandre verra également cette année l'implantation de :

- Group Joly (construction) ;
- Smartvalue, maison-mère de Newpharma, première pharmacie belge en ligne et agissant également comme prestataire opérationnel (logistique, marketing et développement web) pour celle-ci. Newpharma emploie à Liège plus de 80 collaborateurs.
-

Au port d'Eclatement (boulevard Zénobe Gramme)

Soulignons les travaux de rénovation et d'agrandissement de Colruyt & de Gamma, deux magasins de dernière génération.

Divers :

- il faut noter en 2016 le lancement des travaux d'évacuation par la voie d'eau du terril du Hénâ (à Flémalle) qui constitue un chantier important pour la région liégeoise. Soulignons la synergie entre diverses entreprises liégeoises pour répondre au mieux à l'appel d'offres pour le transfert des cendres volantes du terril ;
- le port de Chertal (situé le long du canal Albert à l'entrée de la zone de Chertal) a été remis officiellement au Port autonome de Liège pour gestion ;
- le développement de la centrale électrique aux pellets des Awirs ;
- l'expérience des projets européens DIPCITY et Connecting Citizen Ports 21 étant très concluante et utile, il a été décidé de poursuivre l'expérience en proposant un projet basé sur les différents types de services qui peuvent être offerts par les ports intérieurs situés en zone urbaine. Ce projet appelé IPSON pour « Inland Port Service Station » est élargi à d'autres partenaires européens (14 au total). IPSON a été soumis à l'appel à projets du programme Horizon 2020 fin janvier 2017.

- le soutien du Port autonome de Liège pour les entreprises privées ayant souhaité répondre à l'appel à projets de la Wallonie relatif à l'implantation d'unité alimentée par de la biomasse durable.

5. Les résultats des ports voisins

- Rotterdam (-1 %)
- Bruxelles (-1 %)
- Zeebruges (-1 %)
- Dunkerque (+0,3 %)
- Paris (+3 %)
- Anvers (+3 %)
- Duisbourg (+4 %)
- Gand (+10 %)

3.1.2. Evolution du tonnage global des ports publics

Années	Wagons	Camions	Sous-total	Bateaux	Trafic total
1939			0	1.139.206	1.139.206
1950			0	1.415.336	1.415.336
1951			0	1.849.042	1.849.042
1952	1.136		1.136		1.136
1953	8.117	6.451	14.568	2.470.602	2.485.170
1954	30.416	1.806	32.222	2.882.686	2.914.908
1955	8.365	2.870	11.235	3.520.453	3.531.688
1956	10.332		10.332	3.974.101	3.984.433
1957	16.626		16.626	4.490.985	4.507.611
1958	9.620		9.620	4.525.050	4.534.670
1959	12.148	13.997	26.145	4.419.253	4.445.398
1960	9.961	16.915	26.876	4.783.837	4.810.713
1961	8.983	42.892	51.875	4.306.552	4.358.427
1962	8.576	67.609	76.185	4.691.511	4.767.696
1963	15.256	186.487	201.743	4.626.543	4.828.286
1964	85.113	574.835	659.948	5.058.859	5.718.807
1965	31.478	488.591	520.069	4.660.076	5.180.145
1966	120.870	526.106	646.976	4.335.850	4.982.826
1967	146.471	743.822	890.293	4.656.062	5.546.355
1968	94.747	728.828	823.575	5.086.851	5.910.426
1969	95.852	733.335	829.187	5.116.579	5.945.766
1970	205.905	959.068	1.164.973	6.295.342	7.460.315
1971	154.522	1.034.498	1.189.020	5.687.604	6.876.624
1972	201.169	1.361.846	1.563.015	6.686.573	8.249.588
1973	274.570	1.096.332	1.370.902	6.089.965	7.460.867
1974	388.020	1.570.799	1.958.819	7.129.365	9.088.184
1975	334.489	1.705.622	2.040.111	5.176.358	7.216.469
1976	209.944	1.688.456	1.898.400	6.102.692	8.001.092
1977	171.697	1.423.545	1.595.242	6.337.036	7.932.278
1978	190.319	1.664.935	1.855.254	6.635.293	8.490.547
1979	207.301	2.114.161	2.321.462	7.009.670	9.331.132
1980	253.640	1.929.467	2.183.107	6.937.967	9.121.074
1981	153.085	1.564.964	1.718.049	6.613.100	8.331.149
1982	104.494	1.318.584	1.423.078	6.155.371	7.578.449
1983	281.932	1.207.045	1.488.977	6.336.835	7.825.812
1984	236.705	1.204.126	1.440.831	6.250.500	7.691.331
1985	200.063	1.343.883	1.543.946	6.266.323	7.810.269
1986	166.033	1.296.563	1.462.596	6.207.646	7.670.242
1987	351.211	1.409.273	1.760.484	6.437.927	8.198.411
1988	416.358	1.560.976	1.977.334	6.900.721	8.878.055
1989	527.410	1.722.045	2.249.455	6.936.509	9.185.964

1990	437.962	1.734.491	2.172.453	7.436.856	9.609.309
1991	587.846	2.094.162	2.682.008	7.396.374	10.078.382
1992	1.426.219	3.089.512	4.515.731	7.849.652	12.365.383
1993	1.666.798	3.375.211	5.042.009	7.957.161	12.999.170
1994	1.962.073	3.817.045	5.779.118	8.840.259	14.619.377
1995	1.735.774	3.625.539	5.361.313	8.349.134	13.710.447
1996	2.017.697	4.101.594	6.119.291	8.995.999	15.115.290
1997	2.238.408	4.387.359	6.625.767	10.178.976	16.804.743
1998	2.060.330	4.181.247	6.241.577	11.233.078	17.474.655
1999	2.069.596	4.444.362	6.513.958	12.571.321	19.085.279
2000	2.123.023	4.366.100	6.489.123	13.138.277	19.627.400
2001	2.083.119	3.983.332	6.066.451	13.476.094	19.542.545
2002	2.169.909	4.089.743	6.259.652	14.418.465	20.678.117
2003	2.006.640	3.996.649	6.003.289	14.170.820	20.174.109
2004	2.045.193	4.355.244	6.400.437	15.190.067	21.590.504
2005	1.799.093	4.025.365	5.824.458	14.229.743	20.054.201
2006	1.782.167	3.864.020	5.646.187	14.413.738	20.059.925
2007	1.757.287	3.693.718	5.451.005	15.794.647	21.245.652
2008	1.754.003	4.025.732	5.779.735	16.027.486	21.807.221
2009	1.537.618	3.637.548	5.175.166	13.022.613	18.197.779
2010	1.888.036	3.813.890	5.701.926	15.452.240	21.154.166
2011	1.554.116	3.987.095	5.541.211	15.513.166	21.054.377
2012	1.638.890	3.747.858	5.386.748	13.920.705	19.307.453
2013	1.585.629	3.742.367	5.327.996	13.232.777	18.560.773
2014	1.250.368	3.241.994	4.492.362	13.539.936	18.032.298
2015	1.572.660	3.685.212	5.228.772	14.605.098	19.862.970
2016	1.516.698	3.549.923	5.066.621	15.462.275	20.528.896

3.1.3. Nombre de bateaux et de tonnages par port

PORTS	Bateaux chargés		Bateaux déchargés		TOTAL	
	Nombre	Tonnages	Nombre	Tonnages	Nombre	Tonnages
1. Monsin	955	983.556	692	1.174.372	1.647	2.157.928
2. Souverain-Wandre			844	1.984.720	844	1.984.720
3. Hermalle-s-Huy	294	349.497	811	1.463.654	1.105	1.813.151
4. Lixhe	747	684.478	802	901.921	1.549	1.586.399
5. Ehein	1.115	1.389.196	98	182.148	1.213	1.571.344
6. Sclessin	3	8.182	436	1.014.198	439	1.022.380
7. Statte	302	333.665	440	506.175	742	839.840
8. Ivoz-Ramet	199	346.370	220	283.458	419	629.828
9. Renory	351	441.093	355	233.191	706	674.284
10. Ampsin	623	655.211			623	655.211
11. Semeries	231	254.126	228	347.024	459	601.150
12. Loën	15	38.037	198	519.366	213	557.403
13. Tihange	191	390.442	33	32.580	224	423.022
14. Awirs	22	43.632	123	257.723	145	301.355
15. Hermalle-s-Argenteau	7	14.492	75	142.514	82	157.006
16. Chertal			114	109.186	0	109.186
17. Eclatement	35	52.546	18	40.347	53	92.893
18. Flémalle-Haute	1	1.240	39	69.884	40	71.124
19. Herstal	14	16.793	122	47.670	136	64.463
20. Visé	8	23.350	16	33.558	24	56.908
21. Argenteau	3	5.806	21	30.813	24	36.619
22. Seraing	20	24.814	1	256	21	25.070
23. Jemeppe	3	3.228	5	9.122	8	12.350
24. Liege Trilogiport	45	5.093	48	6.135	93	11.228
25. Amay			2	4.861	0	4.861
26. Ougrée	2	2.333			2	2.333
27. Ombret	1	109	1	110	2	219
TOTAL	5.187	6.067.289	5.742	9.394.986	10.813	15.462.275

3.1.4. Tonnage par catégories de marchandises

Code NST	Désignation des marchandises	Tonnages
1	Produits de l'agriculture, de la chasse et de la forêt	580.502
2	Houille et lignite, pétrole brut et gaz naturel	1.272.817
3	Minerais métalliques et autres produits d'extraction	1.055
4	Produits alimentaires, boissons et tabac	891
6	Bois, liège, vannerie, papier	372.835
7	Coke et produits pétroliers raffinés	3.331.709
8	Produits chimiques	361.898
9	Autres produits minéraux non métalliques	6.584.321
10	Métaux	1.111.037
11	Machines, matériels et instruments	219
13	Meubles et autres articles manufacturés	37.499
14	Matières premières secondaires, déchets de voiries et autres déchets	1.202.084
19	Marchandises non identifiables	597.699
20	Autres marchandises	7.709
	TOTAL	15.462.275

3.1.5. Trafic fluvial par régions d'origine

ORIGINE	Nombre de bateaux	Tonnage total (en tonnes)	Houille et minerais métalliques	Produits pétroliers et coke	Industrie métallurgique	Produits minéraux non métalliques	Divers
Anvers	1.214	2.027.698		1.561.070	19.461	202.969	244.198
Gand	122	298.647	10.533	3.335	3.157		281.622
Genk	1	1.982			1.982		
Autres régions belges	1.815	2.477.854	1.050	18.476	16.543	1.705.645	736.140
Rotterdam	496	1.149.075	349.482	689.140	6.661	20.684	83.108
Amsterdam	74	137.957	91.519	44.241	1.197		1.000
Autres régions de Hollande	1.327	2.230.686	296.669	576.870	359.151	641.398	356.598
Allemagne	473	787.585	2.863	62.910	28.231	192.911	500.670
France	171	187.659	2.372		42.457	1.279	141.551
Finlande	17	39.417					39.417
Espagne	1	1.157			1.157		
Grande Bretagne	20	31.016					31.016
Grand-Duché de Luxembourg	1	2.404				2.404	
Tchéquie	2	4.033					4.033
Pologne	1	1.026					1.026
TOTAL	5.735	9.378.196	754.488	2.956.042	479.997	2.767.290	2.420.379

3.1.6. *Trafic fluvial par régions de destination*

DESTINATION	Nombre de bateaux	Tonnage total (en tonnes)	Houille et minerais métalliques	Produits pétroliers et coke	Industrie métallurgique	Produits minéraux non métalliques	Divers
Anvers	408	548.954		2.451	52.081	70.745	423.677
Gand	78	123.544	7.625	1.671	58.762	47.856	7.630
Genk	59	85.197			2.720	64.351	18.126
Autres régions belges	2.223	2.058.486	105.591	26.962	80.716	1.518.389	326.828
Rotterdam	165	321.942		35.028	8.806	276.708	1.400
Amsterdam	68	60.335		2.468	2.000	55.467	400
Autres régions de Hollande	1.747	2.249.551	11.939	161.317	233.594	1.772.019	70.682
Allemagne	228	355.767	199.667	137.078		14.832	4.190
France	117	108.147	78.800	5.692	20.021	3.634	
Grande-Bretagne	94	161.962			146.393	15.569	
Portugal	3	4.835			4.835		
Irlande	2	3.326			3.326		
Danemark	2	2.033				2.033	
TOTAL	5.194	6.084.079	403.622	372.667	613.254	3.841.603	852.933

3.1.7. Tonnage moyen par bateau

PORTS	TONNAGES	NOMBRE DE BATEAUX	TONNAGE MOYEN	Tonnage moyen 2016	Evolution
1. Loën	557.403	213	2.617	2.479	138
2. Amay	4.861	2	2.431	1.161	1.270
3. Visé	56.908	24	2.371	2.078	293
4. Souverain-Wandre	1.984.720	844	2.352	2.411	-59
5. Sclessin	1.022 380	439	2.329	2.183	146
6. Awirs	301.355	145	2.078	2.166	-88
7. Hermalle-s-Argenteau	157.006	82	1.915	1.818	97
8. Tihange	423.022	224	1.888	1.708	180
9. Flémalle-Haute	71.124	40	1.778	1.162	616
10. Eclatement	92.893	53	1.753	1.141	612
11. Hermalle-s-Huy	1.813.151	1.105	1.641	1.551	90
12. Jemeppe	12.350	8	1.544		
13. Argenteau	36.619	24	1.526	1 351	175
14. Ivoz-Ramet	629.828	419	1.503	1.471	32
15. Monsin	2.157.928	1.647	1.310	1.325	-15
16. Semeries	601.150	459	1.310	1.303	7
17. Eheïn	1.571.344	1.213	1295	1.240	55
18. Seraing	25.070	21	1 194	942	252
19. Ougrée	2.333	2	1.167	1.394	-228
20. Statte	839.840	742	1.132	1.076	56
21. Ampsin	655.211	623	1.052	1.109	-57
22. Lixhe	1.586.399	1.549	1.024	1.035	-11
23. Chertal	109.186	114	958		
24. Renory	674.284	706	955	889	66
25. Herstal	64.463	136	474	360	114
26. Liège Trilogiport	11.228	93	121		
27. Ombret	219	2	110	109	1
TOTAL	15.462.275	10.929	1.415	1.401	14

3.1.8. Tonnage moyen par mètre courant de quai ou de rive

PORTS	TONNAGES	MÈTRES DE QUAI EXPLOITÉS	TONNAGE PAR MÈTRE DE QUAI PAR AN	Tonnage par mètre de quai en 2016	Evolution
1. Sclessin	1.022.380	238	4.296	3.962	334
2. Loën	557.403	279	1.998	906	1.092
3. Hermalle-s-Huy	1.813.151	946	1.917	2.020	-103
4. Ehein	1.571.344	944	1.665	1.544	121
5. Semeries	601.150	458	1.313	1.335	-22
6. Lixhe	1.586.399	1.359	1.167	1.197	-30
7. Souverain-Wandre	1.984.720	1.985	1.000	986	14
8. Ampsin	655.211	675	971	1.061	-90
9. Tihange	423.022	519	815	652	163
10. Statte	839840	1.030	815	813	2
11. Ivoz-Ramet	629.828	1.110	567	717	-150
12. Renory	674.284	1.692	399	303	96
13. Monsin	2.157.928	5.467	395	384	11
14. Awirs	301.355	818	368	193	175
15. Chertal	109.186	382	286	0	286
16. Hermalle-s-Argenteau	157.006	800	196	170	26
17. Eclatement	92.893	855	109	55	54
18. Flémalle-Haute	71.124	730	97	94	3
19. Herstal	64.463	675	96	73	23
20. Visé	56.908	840	68	2	66
21. Seraing	25.070	550	46	9	37
22. Argenteau	36.619	963	38	32	6
23. Jemeppe	12.350	1.043	12	0	12
24. Amay	4 861	644	8	14	-6
25. Ougrée	2.333	422	6	86	-80
26. Liège Trilogiport	11.228	2.250	5	0	5
27. Ombret	219	400	1	0	1
TOTAL	15 462 275	28 074	599	552	+47

3.2. Tourisme fluvial

3.2.1. Présentation du port de plaisance

La Meuse a toujours été l'épine dorsale de l'essor économique et culturel du Pays de Liège. Aujourd'hui encore, la Province de Liège considère le développement du tourisme fluvial comme un axe incontournable de la vie liégeoise.

D'ailleurs, le Port autonome de Liège, dont une des missions est de mettre les infrastructures les plus confortables à disposition des plaisanciers, gère deux ports destinés à recevoir les bateaux touristiques de ligne ainsi qu'un Port des Yachts, tous situés à proximité immédiate du cœur historique de la Cité ardente.

Il permet aux plaisanciers de bénéficier des commerces et des centres d'intérêt de la Cité ardente (musées, marchés, boutiques, restaurants, curiosités touristiques...).

Véritable havre de paix situé en aval du Pont Albert 1^{er}, on pénètre dans le Port des Yachts par un petit chenal dont l'entrée est surmontée de la réplique de la statue du plongeur du sculpteur d'origine roumaine « Idel Ianchelevici » qui l'avait réalisée pour l'Exposition internationale de l'Eau à Liège en 1939.

Facilement accessible toute l'année, le Port des Yachts de Liège met à la disposition plus de 120 emplacements.

Il bénéficie de facilités de premier plan et d'un service d'accueil de qualité (renforcé du 15 mai au 15 septembre) par l'Office du Tourisme de la Ville de Liège et de la Gestion Centre Ville.

Il propose par ailleurs aux plaisanciers toute une palette de différents services et de prestations de qualité (gestion informatisée des réservations, accueil convivial...).

L'ensemble de ces différents facteurs contribue ainsi au succès de ce port de plaisance.



© PAL - Vue extérieure de la Capitainerie



© MET 05 04477 - Vue aérienne du Port des Yachts de Liège

3.2.2. Trafic du Port des Yachts 2016

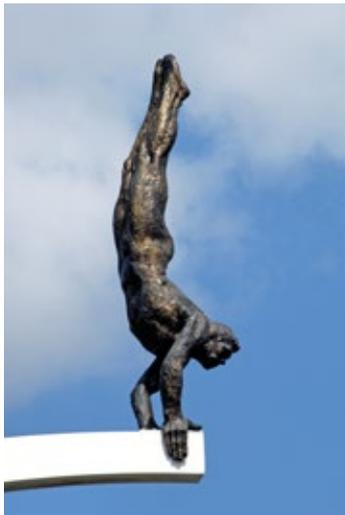
Le nombre de passagers (plaisanciers) qui ont été accueillis au Port des Yachts est passé de 2.980 à 3.086 (+106 plaisanciers, soit +4 %).

Au niveau des nationalités des pavillons, c'est toujours le pavillon hollandais qui se taille la part du lion (48 %) devant le pavillon belge (27 %) et le pavillon allemand (13 %).

Le Port autonome de Liège a également effectué des travaux d'aménagements paysagers et d'embellissement pour un montant total de plus de 20.000 €, pris en charge par le Port autonome de Liège et subsidié en majeure partie par le Service public de Wallonie. Le PAL a également procédé à l'installation d'un réseau WIFI au sein de son port de plaisance.

Dans ce cadre, soulignons l'efficace collaboration entre le Service public de Wallonie, la Province de Liège, la Ville de Liège, la Ville de Seraing et le Port autonome de Liège en vue de développer le tourisme fluvial, un axe incontournable de l'économie touristique liégeoise.

Le développement du tourisme fluvial de plaisance demeure important pour Liège qui bénéficie incontestablement de ses retombées économiques.



©SPW - Jean-Louis Carpentier 0043



©SPW - Jean-Louis Carpentier MRW0011ter

4. STRATEGIE DE RESEAUX

Le Port autonome de Liège mène depuis quelques années déjà une stratégie de diversification des activités en vue d'attirer de nouveaux trafics à Liège et en vue de positionner davantage la région liégeoise dans l'hinterland des ports maritimes de la Mer du Nord (Anvers, Rotterdam, Zeebruges et Dunkerque).

Dans ce cadre, le Port autonome de Liège collabore étroitement avec l'ensemble de ces divers ports maritimes mais également intérieurs :

- **Groupement d'intérêt économique Trilogiport (Port autonome de Liège, Port d'Anvers et SPI)**
- **Memorandum of Understanding (protocole d'accord) avec le Port d'Anvers**
 - Objectif: optimiser la chaîne logistique entre Anvers et Liège.
 - Etroite collaboration sur divers aspects (nouvelles technologies, transmissions d'informations, actions de communication communes...).
- **Port de Rotterdam**
 - Signature de la lettre d'intention visant à optimiser la chaîne logistique entre Rotterdam et Liège.
- **Taxi barge transfrontalier**
 - Démarche proactive pour promouvoir le développement du trafic de conteneurs sur l'axe fluvial Nord-Pas-de-Calais & Wallonie entre le Port autonome de Liège, le Grand Port Maritime de Dunkerque, les Voies Navigables de France et le Service public de Wallonie (DGO 2).
 - Ce concept de « taxi fluvial » (ligne fluviale à escales) permettra de connecter 12 ports maritimes et fluviaux (de Dunkerque à Liège) avec une offre mixte de conteneurs maritimes et de transport combiné, visant à développer des offres de transport multimodal porte à porte.
 - Signature de la charte de partenariat (juillet 2011).
 - Le modèle a été repris par des sociétés privées.
- **Core network « RTE-T »**
 - Le Port autonome de Liège figure dans le réseau prioritaire européen (« core network ») des réseaux de transport (RTE-T). Le Port de Liège est donc reconnu au niveau européen en tant que « nœud modal ».
 - RTE-T : rôle-clé dans le développement des ports maritimes et intérieurs.

- Le Port autonome de Liège a ici clairement l'ambition de jouer un rôle-clé au sein des réseaux européens de transports et entend affirmer son rôle économique de port intérieur et le développement du transport combiné en Europe.
- **Connecting Citizen Ports (CCP21)**
 - Connecting Citizen Ports 21 rassemble 7 ports intérieurs européens (les ports de Bruxelles, Lille, Paris, Liège, Utrecht, Suisse (Bâle) et Rheinports).
 - Durée du projet: 4 ans.
 - Promotion de la connectivité et le transport durable en optimisant l'organisation logistique du fret et en militant pour le développement spatial durable des ports intérieurs.
- **Contrat de collaboration entre le Port autonome de Liège, le Port d'Anvers et la société De Scheepvaart, gestionnaire du canal Albert**
 - Développement économique du canal Albert, axe important entre Liège et Anvers.
 - Engagement des trois signataires à mener plusieurs actions concrètes pour faire du canal Albert l'axe logistique par excellence.
 - Echange de données et de connaissances relatives aux flux des marchandises, la promotion des terminaux à conteneurs situés le long du canal Albert et le renforcement de la fiabilité et de la transparence du transport fluvial par barges.
- **Plate-forme des ports wallons**
 - A l'initiative du Port autonome de Liège, une collaboration entre les ports wallons (Port autonome de Namur, Port autonome de Charleroi, Port autonome du Centre et de l'Ouest et Port autonome de Liège) a été mise en place. Cette initiative a été ratifiée par le Gouvernement Wallon qui a officiellement reconnu cette plate-forme au sein du contrat de gestion des ports wallons.
 - Initier une meilleure collaboration, une image commune, un meilleur échange d'informations (approche de clients, prospection commerciale...).
 - Création d'une structure de coordination des ports wallons.
- **Port de Gand**
 - Analyse des diverses possibilités de collaboration et de consolidation des trafics déjà existants.
- **Corridor Amsterdam-Marseille**
 - Projet initié par les Voies navigables de France (VNF) et le Groupement Européen d'Intérêt économique Seine-Escaut (GEIE Seine-Escaut).
 - Il propose de fédérer les grandes organisations actives en matière de transport de fret sur le corridor Amsterdam-Bâles/Lyon-Marseille, pour travailler de façon concertée à une meilleure connexion entre les différents modes de transport sur ce corridor.

5. BILAN FINANCIER

5.1. Bilan après répartition

5.1.1. Actif

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>47.608.237</u>	<u>49.607.552</u>
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21	252.670	256.454
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	47.310.771	49.306.320
Terrains et constructions		22	3.179.493	3.579.861
Installations, machines et outillage		23	44.028.752	21.336.563
Mobilier et matériel roulant		24	102.526	79.361
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		24.310.535
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28	44.796	44.778
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>25.314.252</u>	<u>24.013.561</u>
Créances à plus d'un an		29	16.914.664	17.624.113
Créances commerciales		290	16.914.664	17.624.113
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	9.639	8.389
Stocks		30/36	9.639	8.389
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	3.303.670	3.050.501
Créances commerciales		40	2.043.956	1.948.766
Autres créances		41	1.259.714	1.101.734
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53	2.200.506	506
Valeurs disponibles		54/58	2.688.018	3.310.028
Comptes de régularisation		490/1	197.755	20.025
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>72.922.489</u>	<u>73.621.113</u>

5.1.2. Passif

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>50.855.348</u>	<u>51.829.531</u>
Capital	5.3	10	247.894	247.894
Capital souscrit		100	247.894	247.894
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	10.616.469	10.616.469
Réserve légale		130		
Réserves indisponibles		131	7.641.746	7.641.746
Pour actions propres		1310		
Autres		1311	7.641.746	7.641.746
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	2.974.722	2.974.722
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	1.401.184	615.352
Subsides en capital		15	38.589.802	40.349.816
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges	5.4	160/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>22.067.141</u>	<u>21.791.583</u>
Dettes à plus d'un an	5.5	17	20.464.079	20.835.894
Dettes financières		170/4	16.914.664	17.624.113
Établissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3	16.914.664	17.624.113
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	3.549.414	3.211.781
Dettes à un an au plus	5.5	42/48	1.417.337	955.666
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	803.383	224.202
Dettes financières		43		
Établissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	281.700	309.143
Fournisseurs		440/4	281.700	309.143
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	289.145	383.124
Impôts		450/3	171.007	229.858
Rémunérations et charges sociales		454/9	118.138	153.267
Autres dettes		47/48	43.108	39.197
Comptes de régularisation		492/3	185.726	22
TOTAL DU PASSIF		10/49	72.922.489	73.621.113

5.2. Compte de résultats

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation		9900	3.512.691	3.402.956
Chiffre d'affaires		70	4.093.761	3.990.413
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	659.943	633.504
Rémunérations, charges sociales et pensions	5.6	62	2.239.778	2.211.841
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	2.671.957	1.900.877
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)		631/4	-10.583	-10.742
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)		635/7		
Autres charges d'exploitation		640/8	17.132	15.711
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	-1.405.594	-714.731
Produits financiers	5.6	75	2.574.115	1.819.079
Charges financières	5.6	65	378.972	230.311
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts		9902	789.550	874.037
Produits exceptionnels		76	523	244.800
Charges exceptionnelles		66	536	50
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	789.537	1.118.787
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat		67/77	3.705	35
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	785.832	1.118.752
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	785.832	1.118.752

5.3. Affectations et Prélèvements

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)(-)		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	9906	1.401.184	1.118.752
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	9905	785.832	1.118.752
	14P	615.352	
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
Affectations aux capitaux propres	691/2		503.400
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		503.400
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)(-)	1.401.184	615.352
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

6. TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE

6.1. Installations ou aménagements réalisés par les usagers

A Liège Trilogiport, le Port autonome de Liège a délivré des autorisations pour :

- La construction d'une superficie totale de $\pm 17.000 \text{ m}^2$ de halls logistiques ;
- L'aménagement d'un terminal à conteneurs.

Au port de Monsin, nous relevons le remplacement d'une grue et la construction d'un auvent pour la couverture de loges à matériaux.

Au port pétrolier de Wandre, le Port autonome de Liège a délivré une autorisation pour :

- La démolition puis la construction d'un nouveau parc à tanks ;
- La construction d'un hall, ainsi que d'un entrepôt et d'une conciergerie ;
- L'extension d'un hall de stockage.

Au port d'Eclatement à Herstal, il faut noter la construction d'un nouveau hall en lieu et place d'un ancien bâtiment.

Au port de Herstal, un usager a obtenu l'autorisation de construire une unité de bio méthanisation.

Au port de Visé, le Port autonome de Liège a délivré une autorisation pour la construction d'une unité de recyclage.

Au port de Lixhe, nous relevons le démantèlement d'une grue sur portique fixe.

Au port de Flémalle, le démontage des anciens silos à agrégats a été autorisé.

6.2. Travaux subsidiés par le SPW, réalisés par ou pour le compte du Port autonome de Liège

Les travaux de renouvellement des voies ferrées, de réparation du mur de quai et de rénovation de la zone aval du terminal à conteneurs au port de Renory ont été adjugés le 13 octobre 2014 pour un montant de 1.105.383,77 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 23 février 2015 et la réception provisoire a été délivrée en date du 26 janvier 2016.

La mission d'étude et de conception travaux de réfections diverses aux ports de Monsin, Jemeppe, Loën et Sclessin a été confiée en date du 8 septembre 2015 au bureau d'études SOTREZ-NIZET, sur base de son offre établie au montant de 28.750,00 € hors TVA. La mission s'est poursuivie durant toute l'année 2016.

Les travaux de réfections diverses aux ports de Monsin, Jemeppe, Loën et Sclessin ont été adjugés le 31 mai 2016 pour un montant de 332.361,46 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 3 octobre 2016 et les travaux se sont poursuivis durant toute l'année.

La 3^{ème} phase des travaux d'aménagements paysagers de la plate-forme multimodale de Liège Trilogiport a été adjugée en date du 16 août 2016 pour un montant de 396.553,39 € hors TVA, dont 49.322,46 € à charge du Port autonome de Liège (division 1 uniquement). L'ordre de service de débiter les travaux n'a pas été délivré.

6.3. Travaux subsidiés par le SPW dans le cadre du plan Marshall 2.Vert

Le marché de service, relatif à la mission d'architecture pour l'aménagement du bâtiment d'accueil de la plate-forme multimodale de Liège Trilogiport, a été attribué en date du 17 avril 2013 au bureau d'architecture AURAL pour un montant de 17.000,00 € hors TVA. Les missions se sont poursuivies durant toute l'année 2016.

Les travaux de construction du bâtiment d'accueil de la plate-forme multimodale de Liège Trilogiport ont été adjugés le 11 septembre 2014 pour un montant de 274.749,94 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 1^{er} février 2015 et les travaux se sont poursuivis durant toute l'année 2016.

La 2^{ème} phase des travaux d'aménagements paysagers de la plate-forme multimodale de Liège Trilogiport a été adjugée en date du 6 février 2015 pour un montant de 274.193,41 €. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré le 1er septembre 2015 et la réception provisoire a été délivrée en date du 11 mai 2016.



© JL DERU

7. EVENEMENTS ET ACTIONS DE PROMOTION

7.1. Démarrage commercial de la plate-forme multimodale Liège Triligiport

L'année 2016 a été marquée, d'une part, par le démarrage des activités commerciales du terminal à conteneurs DP World Liège et d'autre part, par l'arrivée d'un premier occupant du hall de la zone logistique de la plate-forme-multimodale de Liège Triligiport, Tempo Log Belgium, qui fait partie du prestataire logistique français Tempo One.

Il occupera - par étapes - un bâtiment de 23.000 m² en vue d'y réaliser la logistique d'Alpargatas, le groupe brésilien qui produit les tongs « Havaianas ». Le choix du site de Liège Triligiport s'est révélé d'une grande évidence de par son accès multimodal et un excellent positionnement géographique. Enfin, cette installation en Wallonie est le fruit d'une collaboration entre le Port autonome de Liège (PAL), l'Awex – Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (Awex), Tempo Log Belgium, WDP, acteur majeur du marché immobilier logistique au Benelux et la SPI.



7.2. Remise du Prix de la Communication de l'Entreprise

Le Port autonome de Liège a reçu le « *Prix de la Communication de l'Entreprise* » de l'Union Professionnelle des Métiers de la Communication (UPM©) en Province de Liège organisé par le Collège provincial de Liège, la Ville de Liège et l'Union Professionnelle des Métiers de la Communication.

Ce prix annuel récompense une entreprise ou une institution ayant été, au cours de l'année civile 2015, à l'origine d'actions de communication ayant contribué à l'image de marque et à la notoriété de cette institution et/ou du Pays de Liège.

Cette nouvelle distinction récompense l'ensemble du travail accompli quotidiennement par le Port autonome de Liège en vue d'accroître constamment la notoriété du Port autonome de Liège. Nos nombreuses actions de communication ont permis de contribuer pleinement et positivement à notre image régionale, nationale et internationale ainsi qu'à l'image de Liège.

7.3. Événements 2016 jalonnant la promotion du Port autonome de Liège

Au cours de l'année 2016, divers événements ont jalonné l'œuvre de promotion de la Direction générale du Port autonome de Liège et ont permis de mettre en évidence l'importance des événements pour l'essor économique de la région liégeoise.

C'est dans cet objectif que le Port autonome de Liège a participé à différents salons, séminaires et autres événements promotionnels aussi bien en Belgique qu'à l'étranger afin de montrer ses atouts et ses futurs développements et également de promouvoir sa plate-forme multimodale « Liège Trilogiport ».

Lors de ces événements, la Direction générale du Port autonome de Liège a pu bénéficier de nouveaux contacts intéressants.

7.3.1. Participation du Port autonome de Liège en cours de l'année 2016

Le Port autonome de Liège (PAL) était présent :

- au salon international de l'immobilier « *MIPIM* » en étroite collaboration avec la Wallonie :
 - avec l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX) sur le stand « *Pavillon belge* » en présence de divers acteurs du développement wallon tels que différentes intercommunales de développement économique, les acteurs et opérateurs économiques des principales villes de Wallonie ainsi que des partenaires privés ;
 - avec le Groupe de Redéploiement économique de Liège (GRE Liège). A l'occasion de la matinée liégeoise « *Liège, the place to build* », suivie de l'événement « *Liège Real Estate Meeting* », réunions au cours desquelles les investisseurs potentiels ont pu rencontrer de manière privilégiée les autorités. A cette occasion, la Direction générale du Port autonome de Liège a mis en avant les atouts de la plate-forme logistique Liège Trilogiport. Le GRE Liège a également organisé une conférence intitulée « *Liege, perfect time to invest* » avec deux interventions : « La dynamique immobilière de la métropole liégeoise » : (présentation des principaux projets des partenaires publics présents : Province de Liège, Port autonome de Liège, Ville de Seraing, Ville de Herstal, SPI) et « *Les projets Feder 2014-2020 : le calendrier 2016-2017* » ;

Le « *MIPIM* » est le premier forum mondial des professionnels de l'immobilier et une place de marché internationale. C'est le lieu de rencontre privilégié des décideurs immobiliers et de l'industrie internationale. En quatre jours seulement, le « *MIPIM* » a permis aux participants de découvrir les derniers enjeux et tendances du secteur ;

- à la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique (SITL) en collaboration avec l'Agence Wallonne à l'exportation et aux Investissements étrangers ainsi que Logistics in Wallonia. Ce salon est spécialisé en transport et logistique. Le SITL a réuni l'ensemble des produits et des services innovants dédiés à la distribution et à la supply chain. Il constitue la plus forte concentration d'utilisateurs de transport et de logistique de l'industrie et de la distribution, au service des acteurs du transport de marchandises et des services logistiques ;

- à la visite d'une délégation d'officiels d'entreprises de la Province de Liège en Chine dans la Province de Fujian ;
- à un groupe de travail sur les ports et sur les voies navigables intérieures organisé dans le cadre du Corridor européen « *Mer du Nord – Méditerranée* » ;
- à un événement organisé conjointement par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège – Verviers – Namur, le Service public de Wallonie, la SOFICO et le PAL. L'événement consistait en une croisière networking consacrée à Liège Trilogiport et à la visite à la 4^{ème} écluse de Lanaye ;
- à la journée de présentation du Port de Rotterdam et notamment par la visite du « *Rotterdam Gateway Terminal et des développements de la Maasvlakte 2* ». Au cours de cette visite, le Port autonome a rencontré Monsieur Emile Hoogsteden, Director Containers, Breakbulk and Logistics du Port de Rotterdam ;
- au salon transport et logistique « *Logitrans* » en étroite collaboration avec Liege Airport. Ce salon était dédié au transport et à la logistique en Turquie. Le PAL a partagé un stand avec Liege Airport, Essers, TNT et AviaPartner en vue de promouvoir la région liégeoise en tant que zone logistique incontournable en Europe. Cette convention d'affaires a rassemblé de nombreux acteurs turcs issus du domaine logistique ;
- au 7^{ème} séminaire organisé par l'AIPCN en collaboration avec la Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques du Service public de la Wallonie. Ce séminaire d'automne avait pour thème : le rôle de la voie d'eau. Différents exposés relatifs à l'insertion de la voie d'eau et des ports dans la ville ont été réalisés. Dans cette optique, le PAL a présenté les différents aménagements paysagers de la plate-forme multimodale de Liège Trilogiport (importante zone d'intégration environnementale, zones de loisirs, RAVeL de contournement, comité d'accompagnement avec les riverains...)
- à la réunion plénière des Parties contractantes de l'Accord de Bonn. Cet accord (1983) concerne la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer du Nord par les hydrocarbures et autres substances polluantes. Le Port autonome de Liège a participé à la réunion en tant que port maritime belge ;
- dans le cadre d'un accord de collaboration avec l'Awex, la Direction générale du PAL a présenté les atouts de la plate-forme multimodale de Liege Trilogiport à l'ensemble des Attachés Economiques et Commerciaux de l'Agence Wallonne à l'exportation et aux Investissements étrangers (AWEX) et de Délégués de Wallonie Bruxelles International (WBI) revenus en Belgique pour diverses réunions plénières ;
- à l' « *European Conference Inland Terminals* » à Bâle ;
- au séminaire relatif au marketing territorial et à l'élaboration des outils de communication de « *Liege Together* » ;

- à la journée logistique multimodale des Transports exceptionnels organisée par les Voies navigables de France (VNF) ;
- à la visite du Port de La Rochelle. Cette visite avait pour but d'obtenir des contacts privilégiés et d'identifier des synergies entre le Port autonome de La Rochelle et le PAL. Lors de cette mission, une visite au Port de Plaisance de La Rochelle a été aussi effectuée en vue d'obtenir de plus amples informations sur le label « Pavillon bleu » (démarches à effectuer, fonctionnement...).
- à l'Assemblée générale de la DEBELUX, Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise-Allemande ;
- à la visite du Port de Valenciennes en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de France Belgique Wallonie ;
- au gala de solidarité en faveur d'Haïti organisé par l'asbl « Liège aide Haïti » ;
- au 20^{ème} anniversaire de CETIM ;
- à la visite guidée des installations de traitement des terres de la société Envisan, installée au port de Monsin ;
- au 90^{ème} anniversaire du Port de Strasbourg ;
- au séminaire sur le thème des métiers de géomètres, géographes, géomaticiens et géométrals pour l'étude et la réalisation de Liège Trilogiport organisé par SPACEBEL ;
- à la table ronde organisée par l'Union « Benelux ». Benelux, qui a son siège à Bruxelles, est une enceinte de coopération entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Cette table ronde intitulée : « *Table ronde restreinte sur le transport de marchandises. Améliorer la porte d'accès par une meilleure coopération transfrontalière* ». Cette table composée d'experts de la coopération Benelux en matière d'infrastructures du transport et de solutions synchronodales, a notamment réuni divers experts en provenance de ports (Port d'Anvers, Port de Rotterdam et Port de Liège), d'aéroports, de plate-formes multimodales, de gestionnaires d'infrastructures ferroviaires (Infrabel, Pro rail...), des représentants des divers Ministères et d'autres parties prenantes pertinentes. Les quatre thèmes abordés lors de cette table ronde étaient : la multimodalité, l'infrastructure, la digitalisation et le transport durable ;
- à la 9^{ème} édition de la conférence – exposition « *Riverdating* » à Rouen. Cet évènement est le rendez-vous du transport fluvial et intermodal et des solutions logistiques innovantes intégrant la voie d'eau. Cette convention d'affaires (conférences et espace « expositions ») a rassemblé de nombreux acteurs européens du transport fluvial et multimodal ;
- de l'Assemblée générale du Groupement d'Intérêt économique de Trilogiport qui regroupe le PAL, le Port d'Anvers et la SPI ;
- à la mission économique à Bordeaux organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Belgique Wallonie. Au cours de cette mission, la Direction générale du PAL a visité des

entreprises, a rencontré des représentants institutionnels et professionnels. Les objectifs de cette mission étaient d'informer les entreprises wallonnes sur les développements récents de la France et de son marché ainsi que de sensibiliser les entreprises françaises aux opportunités du PAL ;

- à la 3^{ème} édition des Rencontres Nationales du Tourisme fluvial organisée par les Voies navigables de France. Cette rencontre était essentiellement consacrée à l'amélioration de la visibilité du tourisme fluvial. Ce fut également l'occasion pour la Direction générale du PAL de rencontrer divers tour-opérateurs étrangers en vue de promouvoir les facilités du Port des Yachts de Liège ;
- au 7^{ème} forum du North Sea-Baltic Core Network Corridor organisé par la Direction générale de la Mobilité et du Transport de la Commission européenne ;
- à la journée du transport fluvial et de l'intermodalité en Wallonie organisée par la Direction des Voies Navigables et de l'Intermodalité (DPVNI). Cette journée de sensibilisation au transport fluvial des marchandises et l'intermodalité, placée sous le signe du professionnalisme, a permis la rencontre de 245 acteurs du secteur. Les thèmes abordés étaient : Evolutions et défis de la flotte belge en Europe, stratégie de revitalisation du fret ferroviaire en Wallonie, voies navigables et inter-modalité : un service en évolution, les infrastructures wallonnes au service de l'intermodalité : actions. Le prix de la DPVNI a été décerné à l'entreprise Calcaire de la Sambre qui a été récompensée pour la progression de son trafic fluvial ;
- à une réunion avec les différents ports belges organisée par la Fédération européenne des Ports intérieurs (FEPI) ;
- à plusieurs tables rondes intitulées « *Démarche fret ferroviaire en Province de Liège* » organisées à l'initiative du GRE Liège, de la SPI et de Logistics in Wallonia afin de redynamiser le rail dans la Province de Liège ;
- à la visite du Port de Creil dans le cadre du développement du projet « *Ec'eau* », port fluvial urbain dans l'Oise, au sud de la Picardie. La Direction générale du PAL a rencontré M. Jean-Claude Villemain, Maire de Creil et les services de l'urbanisme de la Mairie de Creil dans le cadre du développement du tourisme fluvial à Creil et plus particulièrement dans le cadre de leur projet de développement du port de plaisance intitulé « *Ec'eau* » (similitudes avec la région liégeoise : revalorisation de friches industrielles, développement d'un éco-quartier...) ;
- au gala annuel de l'Association Allemagne-Belgique de Liège en collaboration avec l'Association Liège Demain et l'asbl Le Grand Liège ;
- à l'Assemblée générale de la Fédération européenne des Ports intérieurs (FEPI) et à la conférence intitulée « *European Inland ports of the future* ». Au cours de cette assemblée générale, Monsieur Roland Hörner, Directeur général du Port de Mannheim, a été élu Président de la FEPI ;
- à l'inauguration officielle des nouvelles installations sur le site du terril Hénâ situé aux Awirs à Flémalle et géré par la société Engie Electrabel. Le terril du Hénâ est un chantier ambitieux qui démontre la volonté d'Engie Electrabel d'être un modèle de responsabilité industrielle. A cet endroit, ce sont 1,7 million de m³ de cendres qui recouvrent depuis 1952 deux vallons de la région

de Flémalle. Or, un nouvel espace vert propice au développement de la biodiversité verra bientôt le jour sur ce site. Pour évacuer ces cendres, un tapis roulant de 1,7 km a été construit qui relie le terril du Hénâ à la Meuse ;

- à la visite du Port d'Ostende au cours de laquelle la Direction générale du PAL a rencontré les dirigeants du Port d'Ostende ;
- au séminaire workshop « *Liege Together* » ;
- à la Commission consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) de Visé en vue d'informer les membres de cette commission consultative sur Liège Trilogiport dans sa globalité ;
- au déjeuner de la MUPoL (Association des Manutentionnaires et Usagers du Port de Liège) ;
- à l'inauguration du Pôle Emploi de la Basse-Meuse. Le Pôle Emploi de la Basse-Meuse regroupe les acteurs et services tels que la Maison de l'Emploi de la Basse-Meuse (Bassenge, Herstal, Oupeye et Visé), le Forem et la Cellule de Réinsertion socio-professionnelle du CPAS de Herstal ;
- à la réunion relative au projet européen dans le cadre du programme INTERREG VB. Cette réunion consistait en l'étude d'un nouveau projet qui aurait pour thème « *Réduction des émissions de CO²* » et se pencherait sur les services qui peuvent être offerts par les ports pour permettre la réduction des émissions de CO² ;
- à la réunion rassemblant le Comité fédéral de la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC). Cette réunion qui rassemblait des militants et des permanents de la CSC de tous secteurs et à laquelle avait été invité le pôle de compétitivité du transport et de la logistique a permis de faire le point sur la logistique en Wallonie ;
- à la visite du navire de dragage « *Alexander von Humbold* » (Groupe Jan de Nul) en activité au port de Zeebruges ;
- à l'Assemblée générale de Logistics in Wallonia ;
- à la réunion des membres pensionnés de la Fédération Générale du Travail en Belgique (FGTB) ;
- à l'inauguration du bateau qui installera les éoliennes organisée par la société Jan De Nul ;
- à la soirée de gala « *Marianne et Mérite de Cristal* » ;
- au Jumping International de Liège 2016.

Afin de montrer la situation géographique exceptionnelle du PAL, de mettre en avant les avantages de ses installations portuaires et dans un but de développement des activités, la Direction générale du PAL a accueilli de nombreuses personnalités ou délégations belges et étrangères en vue de collaborations et de synergies envisageables en matière de logistique.

7.3.2. Accueil au Port autonome de Liège au cours de l'année 2016

Nous noterons encore la visite :

- de Son Excellence Madame Ingrid Schulerud, Ambassadeur de Norvège en Belgique, accompagnée de Madame Catherine Delcourt, Gouverneur f.f. de la Province de Liège ;
- de Son Excellence Monsieur Jaroslav Kurfust, Ambassadeur de Tchèque en Belgique, accompagné de Monsieur Serge Mantovani, Consul honoraire de la République tchèque à Liège et de Monsieur Hervé Jamar, Gouverneur de la Province de Liège ;
- de Son Excellence Madame Claude-France Arnould, Ambassadeur de France en Belgique, accompagnée par Monsieur Michel P. Cloes, Consul honoraire de France Provinces de Liège et de Luxembourg et Président d'Honneur de la CCI Wallonie-France ainsi que de représentants du Port de Valenciennes ;



- de Monsieur Karl Gheysen, CEO de Khorgoz Gateway du Kazakhstan en collaboration avec l'AWEX ;
- de son Excellence Monsieur Artur Orzechoski, Ambassadeur de la République de Pologne en Belgique, accompagné d'une délégation polonaise ;
- de Monsieur Jan Smets, Gouverneur de la Banque nationale de Belgique. Plusieurs infrastructures portuaires ont été présentées à Monsieur Smets telles que le port de Monsin, la darse couverte, Liège Container Terminal et la plate-forme multimodale de Liège Trilogiport. Il a également visité l'écluse de Lanaye et Liege Airport. Cette visite consistait en une séance de travail réunissant l'ensemble des acteurs liégeois de la logistique : PAL, SPW-DGO2, SPW-DPVNI, Logistics in Wallonia, Liege Airport ... ;
- de secrétaires généraux des Commissions Fluviales Internationales en Europe (Commissions du Rhin, Danube, Oder, Elbe, Escaut,...). Les tâches de ces Commissions concernent la gestion des fleuves tenant notamment compte de l'utilisation de l'eau ;
- de Son Excellence Madame Rose Alison, Ambassadeur du Royaume-Uni, reçue par Monsieur Hervé Jamar, Gouverneur de la Province de Liège ;

- d'une délégation de haut niveau de Tchèque invitée par Monsieur Mathieu Grosh, Député européen, Coordinateur européen du Corridor oriental – Méditerranée orientale et accompagné de Monsieur Yvon Loyaerts, Directeur général de la Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques du Service public de Wallonie. Cette délégation tchèque était menée par deux ministres : Messieurs Dan Tok, Ministre des Transports, et Richard Brabec, Ministre de l'Environnement. Ce fut l'occasion de présenter la plate-forme multimodale de Liege Trilogiport dans son contexte environnemental ;
- de la société provinciale de développement du Brabant Flamand (POM). Créée en 2006, la POM est l'agence régionale de développement de la Province du Brabant Flamand. La POM est membre d'EURADA, l'Association européenne des Agences de Développement régional. La société est active dans le développement et la gestion des zones industrielles, centres d'entreprises, incubateurs, immeubles multifonctionnels et de transit ;
- d'une délégation chinoise du Fujian (Chine) en collaboration avec l'AWEX ;
- de D.L. Trilogiport Belgium et de WDP pour une rencontre avec Monsieur Partoune, CEO de Liege Airport ;
- de Monsieur Patrick Bruno Georges, Secrétaire général de la Commission centrale de la Navigation du Rhin ;
- de Monsieur Simon, Chef de Cabinet adjoint au Cabinet de Monsieur Jean-Claude Marcourt, Vice-Président et Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique ;
- de l'Association belge de Droit Maritime ;
- de la SPIE Belgium. Cette société spécialisée dans les domaines du génie électrique, mécanique et climatique, de l'énergie, des réseaux de communications et des infrastructures, allie savoir-faire et performance pour offrir un résultat optimal sur toute la gamme des services techniques. La visite du PAL consistait en la prospection pour d'éventuels projets ;
- d'une délégation brésilienne ;
- de la société indienne « Philips Carbon Black » ;
- d'une équipe du Port de Bruxelles. Dans le cadre d'une activité Team building, cette équipe avait parcouru à vélo plus de 110 km de l'itinéraire baptisé « De Manneken-Pis à Tchangès » ;
- de jeunes diplomates de Belgique pour une visite consacrée aux atouts logistiques de la région liégeoise ;
- de Monsieur Marc Longrée, Business Developer, LNG de GAS NATURAL EUROPE.

7.3.3. Rencontre avec la presse

En plus de répondre aux nombreuses sollicitations de la presse, le PAL a reçu plusieurs journalistes pour diverses interviews dont :

- Table ronde « *Haven, Industrie* » organisée par le magazine KMO Insider ;
- Madame Nathalie Blanchart, Rédactrice en chef de la revue Wallonie ;
- BEL RTL pour interview de la Direction générale du PAL au Port des Yachts ;
- Monsieur Herbert Jokoa, Journaliste freelance (Allemagne).

7.3.4. Visites scolaires

Diverses visites ont été organisées pour des groupements et des établissements d'enseignement supérieur et universitaire tels que :

- des étudiants de la Haute Ecole de la Province de Liège et de Gand , section logistique ;
- des étudiants de la haute école de la Province de Liège au cours de la journée intitulée « *River Transport et Multimodality* » ;
- d'étudiants belges et internationaux en Transports et Logistique du Lycée Saint-Paul de Lens ;
- d'un étudiant en 1^{er} master en architecture à l'ULg, Maxime Lambié, qui réalisera son travail de fin d'études sur la Maison du Port.

8. SYMBIOSE ENTRE ECONOMIE ET ENVIRONNEMENT

De nos jours, l'activité industrielle et le développement économique d'une région se doivent de coexister en parfaite symbiose avec l'environnement. Une des missions du Port autonome de Liège est de promouvoir le transport fluvial, mode de transport écologique, par le développement de l'utilisation des ports, leur aménagement et leur gestion.

L'émergence des préoccupations environnementales, le développement durable et les soucis liés à la saturation de nos routes incitent davantage les entreprises à trouver d'autres moyens d'acheminement des marchandises. Le transport fluvial tient une place déterminante et privilégiée dans cette évolution !

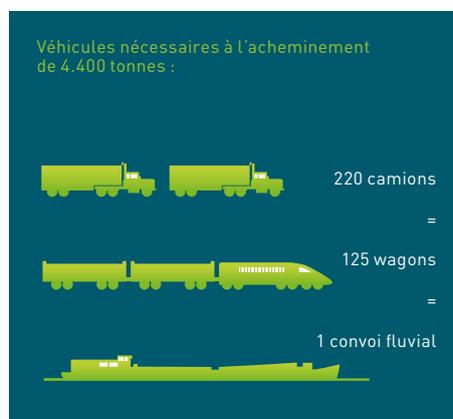
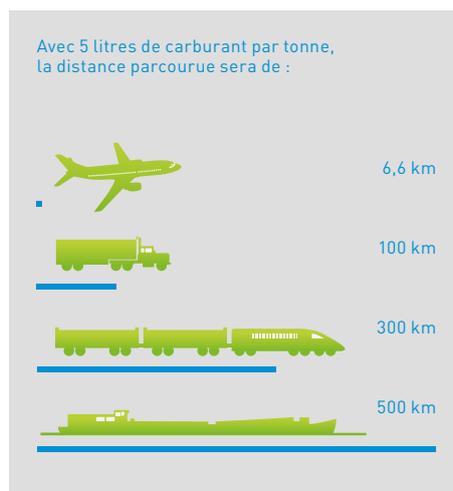
Le Port autonome de Liège est ainsi un acteur du développement durable au quotidien. Comparé aux autres modes de transport de marchandises, le transport fluvial présente de nombreux avantages.

Ainsi, il constitue :

- **une solution sûre et fiable** : les risques d'accident sont extrêmement réduits. Les délais de livraison sont respectés.
- **Une solution écologique** : c'est un mode de transport respectueux de l'environnement. Un bateau de 1.350 tonnes naviguant à pleine charge représente environ une soixantaine de camions en moins sur nos routes !
- **enfin une solution compétitive et économique** : il est économe en énergie, émet moins de CO₂ et permet de transporter des tonnages très importants. Il constitue dès lors un moyen de transport peu polluant.

Par la promotion du transport par la voie d'eau (15 millions de tonnes voie d'eau en 2016), le Port autonome de Liège a favorisé un mode de transport respectueux de l'environnement.

Voilà une contribution positive et mesurable du Port autonome de Liège à la protection de l'environnement !



9. LE PORT AUTONOME DE LIEGE EN QUELQUES CHIFFRES

1

Le Port autonome de Liège est le **1^{er}** port fluvial belge et le **3^{ème}** port fluvial européen

3

Le Port autonome de Liège gère **33** zones portuaires

33

Liège Trilogiport : une plate-forme multimodale de **120** ha

120

Liège Trilogiport va générer **2.000** emplois directs et indirects

2.000

27

Le Port autonome de Liège gère **27** km de quais et **382** ha de terrains portuaires

382

2.500 tonnes de marchandises correspondent à 125 camions ou à... 1 barge !

2.500

8.165

8.165 et **11.773** emplois directs et indirects générés par le complexe portuaire liégeois

11.773

15,4

15,4 millions de tonnes voie d'eau = **770.000** camions en moins sur la route !

770.000

